

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



VOL. VI.—No. 15.

MONTREAL, JEUDI, 15 AVRIL 1875

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.  
 PRIX DU NUMERO, 7 CENTIMS.

### LE RÉVÉREND A. L. BARBARIN

Encore une de ces natures d'élite, un de ces nobles caractères dont la vertu modeste, se dérochant à toute popularité, fuyant le bruit, ne recherchait que l'ombre et le silence, et que l'impitoyable mort vient d'enlever de ce monde !

En perdant M. Barbarin, dont la vie, il y a quelques semaines, s'est doucement éteinte à Marseille, auprès de la sainte femme qui lui donna le jour, la Communauté de St. Sulpice perd un de ses membres les plus anciens, un des plus justement vénérés ; les pauvres, un de leurs bienfaiteurs, et la ville de Montréal, au milieu de laquelle un séjour de près de quarante ans l'avait naturalisé citoyen, une des physionomies les plus populaires, une des plus aimables et des plus sympathiques.

Chaque dimanche, quand, tout entier à ses pénibles fonctions de maître de chapelle, il dirigeait les chœurs de la voix et du geste, ajoutant ainsi à la solennité des offices ; ou bien lorsque, profitant d'un crépuscule propice à de charitables desseins, il passait d'un pas allourdi et fatigué par l'âge à travers les étroites ruelles des quartiers pauvres, qui jamais eût dit à voir cet humble vieillard chantant ou cheminant, qu'il était l'arrière-petit-fils d'une lignée de princes, le descendant d'une des plus anciennes et des plus nobles familles d'Italie ?

Oui, ce simple prêtre, si doux, si affable, si humble, appartenait à une illustre maison, laquelle compte au nombre de ses aïeux un général des galères pontificales, trois cardinaux, et le pape Urbain VIII.

A donner ces détails nous éprouvons comme une sorte de gêne, nous ne savons quel sentiment d'embarras ; car le souvenir du regretté M. Barbarin nous reste trop vif et trop présent pour ignorer que, lui, vivant, nous reprocherait la publication de ces notes comme indiscrettes, susceptibles de provoquer chez lui certaine vanité, et par là induire le prochain en tentation.

Le motif qui nous fait pour ainsi dire violer ses secrets de famille, c'est qu'aujourd'hui rien des souffles d'ici-bas ne peut atteindre l'âme de feu M. Barbarin, et que tous ceux qui l'ont connu sentiront, à la lecture de cette esquisse biographique, augmenter pour cet homme de bien, les uns leur respect, les autres leur reconnaissance.

Cette existence si bien remplie, cet apostolat de quarante années au Canada, renferment des enseignements et offrent

un exemple dont l'irrésistible attrait suffira peut-être à féconder des germes ensevelis et précieux !

L'humilité de la vie de feu M. Barbarin ne persuaderait-elle qu'un seul d'entre nous de ce que peut l'esprit de sacrifice, qu'il nous pardonnerait en faveur de ce peu de bien.

Si Dieu permet la chose, ne sera-ce point là le plus bel hommage rendu à sa mémoire ? Et n'y a-t-il pas dans cette tentative comme une supercherie pieuse, un moyen détourné de servir encore ses frères par de-là le tombeau ?

Nous le croyons, et c'est à cette pensée que nous obéissons en mêlant ici à de justes regrets, quelques détails biographiques.

Le nom des Barberini, dont la langue française et la prononciation provençale modifièrent la deuxième syllabe et supprimèrent, le temps aidant, la désinence finale *i*, est celui d'une vieille famille toscane originaire du bourg Barberino, d'où son nom.

L'ancêtre le plus ancien que mentionne l'histoire, est François Barberino, savant, jurisconsulte et poète de la fin du onzième siècle, et que les fastes littéraires proclament un des poètes les plus distingués de l'époque. Ce fut un des précurseurs de Pétrarque et de Dante, un de ceux dont les travaux contribuèrent à la formation de cette belle langue qu'illustrèrent plus tard les œuvres d'une pléiade célèbre : Boccace, l'Arioste, Le Tasse, Machiavel, Guichardin, outre les deux maîtres déjà nommés.

Ce François Barberino remporta même, à un concours poétique ouvert à Florence en 1313, le laurier d'or, distinction inconnue jusqu'à ce jour, et qu'il obtint par un privilège spécial du pontife alors régnant, Clément V.

Jusqu'au dix-septième siècle, nul fait saillant ne révèle l'existence de la famille ; mais il est à présumer que ni les événements ni le temps ne l'avaient fait déchoir, puisqu'en l'année 1623, Maffeo Barberino, succédant à Grégoire XV, monta sur le trône pontifical sous le nom d'Urbain VIII, et que trois de ses neveux, les cardinaux François, les deux Antoine, tous trois frères, devenaient princes de l'Église.

A la mort de ce pontife, qui, tout en gouvernant l'Église, cultiva les lettres latines et la poésie italienne, survinrent des troubles civils à la suite desquels la famille émigra en France, où le cardinal Mazarin, son ami, l'accueillit avec faveur.

Comme armes, les Barberini, portent dans leur blason trois abeilles sur champ d'azur. Telle est la souche, italienne et fran-

çaise à la fois, d'où la famille Barbarin tire son origine.

Quant au Révérend Arsène-Lazarre Barbarin, il naquit à Marseille, le 6 novembre de cette année mémorable où la fortune trahissait dans Moscou même, pour la première fois, le génie d'un grand capitaine, c'est-à-dire en 1812.

Élevé par les soins et sous les yeux attentifs d'une mère aussi pieuse qu'instruite, le jeune Lazarre, docile aux leçons de cette Monique moderne, s'inspirant des traditions de sa famille, doué d'un goût fort vif pour les lettres, possédait, à l'heure où la plupart bégayaient les premiers éléments des lettres ou des sciences, une instruction solide.

Désireuse de le voir embrasser une carrière dans laquelle quelques-uns de ses ancêtres avaient brillé, le barreau, et la famille redoutant les effets de l'enseignement universitaire, le jeune Barbarin fut placé à Aix, dans un établissement que les Jésuites, enseignant alors par la tolérance de l'Etat, dirigeaient sous le nom de Frères de Ste. Croix.

Rappeler ici son application, ses progrès dans les hautes études, parler de sa piété nous conduirait trop loin. Qu'il nous suffise de dire que le hasard nous ayant conduit, quinze ans après, dans ce même pensionnat, nous retrouvâmes vivant dans le cœur des professeurs et parmi les traditions de l'école, le souvenir de l'élève Barbarin ; il était cité comme un modèle et offert en exemple dans toutes les classes qu'il avait suivies.

Que de fois, nous entretenant, à Montréal, de ces maîtres communs de notre jeunesse, nous vîmes se mouiller ses yeux et eutendîmes s'attendrir sa voix à la seule évocation de ce passé !

Ses études achevées, comme la science du droit facilita, en France, l'accès de toutes les charges publiques, M. Barbarin suivit pendant quatre années les cours de la Faculté d'Aix et obtint, au bout de ce temps, le grade de licencié en droit.

L'aïeul François Barberino dut être content. Son arrière-petit-fils pouvait, soit entrer dans la diplomatie, où son nom, sa fortune et ses alliances lui assuraient d'avance les hauts emplois, soit dans l'administration, ou rester avocat, devenir parfait notaire, ou bien concourir pour la barrette de docteur et suivre la profession dont l'ancêtre avait été au douzième siècle une des lumières.

Fut-il pris tout à coup du dégoût du monde ? céda-t-il à l'appel de cette voix intérieure qu'on appelle la vocation, ou à

la force des souvenirs d'une éducation profondément religieuse ?

Comment cela advint-il ? nous l'ignorons. Mais, quoi qu'il en soit, le 7 octobre 1838, nous retrouvons, sous les grandes galeries qui entourent la cour intérieure du Séminaire St. Sulpice de Paris, l'élegant avocat, le musicien distingué, condisciple de Félicien David à la maîtrise de l'archevêché d'Aix ; nous retrouvons, disons-nous, l'homme du monde vêtu de la robe du lévite, et se préparant par de fortes études à la prêtrise, qu'il reçut le 7 octobre 1841.

Huit mois plus tard, presque jour pour jour, le nouvel apôtre arrivait à Montréal, le 24 juin 1842.

En Canada, sa vie se passa entre les devoirs du saint ministère, les labours du professorat—il fut chargé pendant quinze ans du cours de rhétorique au collège de Montréal—et la direction de la maîtrise de Notre-Dame, qu'il prit dès 1855 et dont on peut dire qu'il fut le fondateur.

Comme prêtre, il partagea avec ses compagnons les charges du service ; et quelle que soit la fonction spéciale dont le supérieur vous honore, chacune d'elles est loin d'être une sinécure.

En sa qualité de professeur de rhétorique, il enseigna toute une génération. Interrogez un de ses anciens élèves et vous saurez avec quel soin, quelle méthode il préparait ses leçons. Ses cours devenaient des heures de délassement, pendant lesquelles le savant maître déroulait aux auditeurs surpris et charmés tous les trésors de l'anthologie grecque ou romaine.

Et quelle mémoire prodigieuse ! M. Barbarin savait par cœur presque tous les poètes latins ; quant aux auteurs français, leurs œuvres lui étaient si familières qu'il récitait le morceau, vous en indiquant le tome, la page et la ligne. Avec cette culture d'esprit, il possédait un goût délicat, une sensibilité exquise, et par-dessus tout l'enthousiasme pour le bon et le beau.

Si nous envisageons le maître de chapelle, nous trouvons de nouveau cette vive intelligence, cette activité cérébrale étonnante, se jouant des difficultés de l'art. Composition, harmonie, fugue, chant sacré et chant profane, tout lui était familier : les instruments aussi bien que les œuvres des maîtres.

On retrouvait enfin dans ces facultés multiples, cette finesse de conception, cette souplesse de moyens, cette chaleur d'imagination unie à cette mesure parfaite qui a de tout temps distingué le vrai génie italien. Chez M. Barbarin, ces diverses aptitudes étaient comme un

legs de sa famille, dans laquelle les dons naturels pour les lettres et les arts sont devenus héréditaires. Mais tous ces talents, dont un seul bien cultivé aurait suffi à la gloire d'un homme, M. Barbarin n'en usait que pour le besoin du service ou de ses fonctions.

Bien que cela ait contribué à sa popularité dans le pays, là n'en est point la cause; il l'a tient d'une vertu plus haute; elle découle d'une source divine, et c'est au plus profond de ses entrailles, dans les replis d'un cœur qui ne battait jamais plus fort qu'à l'aspect des infortunes ignorées et des misères honteuses, qu'il faut aller la chercher.

C'est cet ardent amour du prochain, cette tendre compassion pour les malheureux, cette ingéniosité active et délicate à consoler, à secourir, qui ont conquis à M. Barbarin cette admiration discrète et respectueuse dont chacun, à Montréal, entourait ce digne ecclésiastique.

Si ce saint homme a été une bénédiction pour sa Communauté, il reste un honneur pour la France et une gloire pour le Canada qui, tous deux, le réclament pour un de leurs.

Que de bien il a fait! que de secours venus à temps et surtout pendant les rigueurs de l'hiver! Que d'infortunes cachées n'a-t-il pas secourues! Ses obligés et lui, seuls, le savent, car son opiniâtre discrétion doublait encore le prix du bien-fait.

Sous la franche bonhomie de ses manières et de son langage, que d'affabilité et de douceur! quel tact, quelle pénétration affectueuse et clairvoyante! Il se faisait tout à tous: humble avec les petits, plein de science avec les savants, artiste avec les artistes, comprenant à demi mot, épargnant une confiance pénible, et, sublime effort de la charité, afin d'éviter les explosions de la reconnaissance, réussissant à persuader ses obligés que lui seul demeurait leur débiteur.

Nature généreuse, expansive, la charité débordait de son cœur plein d'amour et de tendresse: la vue d'un malheureux, le récit d'une infortune, l'exposition d'une misère, l'attendrissaient jusqu'aux larmes.

Ne prenant personne pour confident de ses œuvres, il s'imposait une rude tâche, et d'autant plus pénible qu'il choisissait l'ombre du soir pour cacher ses visites et ses distributions. Sa soutane dont les reflets moirés et les teintes brillantes par places, révélaient les longs services, était un vaste compartiment où s'engloutissaient les mille objets destinés à sa nombreuse clientèle.

Que de traits à raconter, si nous ne craignons de manquer au précepte évangélique auquel il conforma sa vie: «que votre main droite ignore ce que donne votre main gauche.»

Par le fait suivant, on pourra juger de l'homme.

Un de ses amis, appelé au dehors de grand matin, se heurte en marchant contre une masse informe et noire placée au milieu de la chaussée d'une rue déserte. Cette masse se relève et s'excuse auprès du passant, qui reconnaît M. Barbarin. Surprise, confusion de l'ami qui s'excuse à son tour.

Savez-vous ce que faisait M. Barbarin? Il ramassait des éclats de bouteille qu'il rangeait en tas sur un des côtés du trottoir. Le brave homme s'était dit que les chevaux d'un pauvre journalier pouvaient se blesser, et que l'accident aurait occasionné une dépense au travailleur.

Sa bonne âme ne se mettait pas seule en frais pour trouver des moyens d'obliger, son esprit devenait aussi parfois le complice de son cœur.

Un jour, un musicien de passage qu'il avait aidé, lui demande comme dernier service, de bien vouloir acquitter un

compte d'hôtel. Une personne présente lui fait remarquer le chiffre un peu fort de l'addition, et donne à entendre que la note est peut-être fautive.

«Oh! quant à cela non; j'en réponds, fit-il en riant. Je connais mon homme, il est trop bon musicien pour faire une fautive note.» Et il paya la facture.

Une personne fort intime avec M. Barbarin et à laquelle nous marquions notre admiration pour cette bonté si profonde, si universelle, nous avoua n'avoir jamais connu âme semblable. Si M. Barbarin habitait la forêt, reprit-elle, je suis sûr qu'il garnirait d'écorce le tronc dépouillé des arbres. Cette métaphore un peu vulgaire pour un tel sujet, traduit cependant à la lettre, le besoin de sacrifice et de dévouement qui était la loi, le principe et la flamme de cette existence, hélas! trop tôt finie pour les affligés de Montréal.

Mercredi de la semaine dernière, une assistance nombreuse et recueillie, dans laquelle on remarquait beaucoup des principaux citoyens de notre ville, les députations des communautés religieuses et des diverses paroisses de Montréal, les Révérends Pères S. J., les prêtres de l'Evêché, les Sulpiciens en corps, les élèves du Séminaire de Montréal, ceux des Frères de la Doctrine Chrétienne se pressaient au service funèbre célébré pour le repos de l'âme de feu M. Barbarin.

M. Bayle, supérieur de St. Sulpice, officiait pour la circonstance, ayant pour diacre le révérend M. Lenoir, un ami du défunt.

Comme un dernier hommage rendu à la mémoire du feu maître de chapelle, les chœurs de Notre-Dame, sous la direction de M. Lavoie, étaient venus chanter le *Requiem*.

Au milieu de la nef centrale, entre une double rangée de cierges, derrière laquelle s'étendaient en haie les ecclésiastiques en surplus, s'élevait un cénotaphe recouvert d'un simple drap noir à minces bandes d'or. Sur le cercueil vide, les modestes insignes du ministère du défunt: l'étole et la barrette.

A la vue de la simplicité de cette décoration dont la lueur tremblotante des cierges faisait ressortir l'austère nudité, l'on ne pouvait se défendre d'une émotion profonde, qu'augmentaient encore les sonorités chorales de la mélodie grave et triste du *De Profundis*.

Malgré soi, en suivant la cadence de la mesure, en écoutant le timbre de ces voix, l'oreille éprouvait comme une déconvenue et l'on cherchait aussitôt du regard, celui qu'on avait coutume d'entendre et de voir à cette place conduisant les chœurs, les animant de son geste, les soutenant de sa voix, oubliant, hélas! que cette voix est à jamais muette. Malgré tout, la destinée de cet homme s'imposait à l'esprit; on comparait l'avenir brillant qu'il pouvait réaliser avec son passé obscur, ce qu'il aurait pu devenir avec ce qu'il avait choisi d'être.

On songeait à la tiare rayonnant sur la tête d'un de ses aïeux, à la pourpre romaine qu'avaient portée ses ancêtres, aux honneurs, aux dignités de sa maison, aux obseques magnifiques faites autrefois à ces princes de l'Eglise. De riches tentures, des draperies superbes, l'or, l'argent, le velours, relevaient sans doute par leur éclat la pompe de leurs funérailles!

D'ailleurs, qu'importent ces distinctions dernières à celui qui méprisa toujours les grandeurs? Après les satisfactions du devoir accompli, ce que recherchait M. Barbarin c'étaient les joies ineffables d'une charité constamment active, discrète, ingénieuse, inépuisable.

Aussi le peuple, en une inspiration du cœur, a-t-il trouvé, de lui-même, dans l'énergie de son amour et la naïveté de son langage, l'unique titre que M. Barbarin ambi-

tionnât. Nous ferons remarquer en effet que les Sulpiciens, quel que soit leur grand âge, ne sont jamais désignés que par l'appellation: le révérend Monsieur tel ou tel. Pour notre cher défunt, ce n'était ni Monsieur ni Révérend, on ne savait qu'un nom, celui que tous, enfants, vieillards, hommes et femmes, donnaient à cet ami des pauvres. On l'appelait: le père Barbarin!

Ce seul mot, que le temps consacra, ne vaut-il point l'oraison funèbre la plus éloquente et l'épithète la plus pompeuse?

La conscience populaire a incarné dans ce mot sa reconnaissance et son amour; respectons-la comme un décret du ciel. Notre vœu le plus cher, c'est que ce nom de père soit gravé sur sa tombe comme une récompense suprême, comme le titre de noblesse le seul digne de ce chrétien.

A. ACHINTRE.

## ECHOS DE PARTOUT

Voulez-vous savoir comment s'appellent quelques-uns des dix-huit journaux qui paraissent à Yédo? Le *Nishinshishi*, tirant quotidiennement 1500 à 1500 exemplaires; le *Shinbanshishi*, de 8 à 900 exemplaires; le *Tokionishishi Shimboum*, même tirage.

Les eaux provenant du traitement des tabacs et que les manufactures vendent sous le nom de nicotine seraient excellentes pour détruire en quelques instants les myriades de pucerons qui, au printemps, pullulent sur les feuilles des pêchers. Cette nicotine, noyée dans trente, quarante ou cinquante fois son volume d'eau, suivant le degré, est aspirée dans une pompe à main pour asperger et lancée sur les arbres. En arrosant au pied les rosiers, les fraisiers et les pieds de salades qu'attaquent les vers blancs, on obtiendrait également d'excellents résultats et l'on éviterait le déplantage toujours préjudiciable à la bonne venue des plantes.

Voici une curieuse statistique: c'est celle du nombre de chats qui existent à Paris. Les chats ne payant pas de taxe, elle n'a été dressée qu'approximativement; néanmoins son auteur, un fort original, qui a mis un an à l'achever, nous la donne comme assez exacte.

D'après cette statistique, il y a dans les vingt arrondissements 114,000 chats.

La consommation des fruits secs a fait en Angleterre des progrès énormes. Il y a quelques années, ce pays en consommait 12,000 tonnes; aujourd'hui, la même quantité suffit à peine à la seule ville de Londres. La Grèce produit actuellement 82,000 tonnes de raisins secs, sur lesquelles l'Angleterre en absorbe 45,000.

Un médecin de la Nouvelle-Zélande a eu à constater un cas curieux d'empoisonnement par les amandes de pêche. On sait que ces amandes contiennent une proportion appréciable d'acide cyanhydrique ou acide prussique, l'un des plus violents poisons connus.

Un enfant ayant mangé plus d'une trentaine de grammes d'amandes de pêche, fut pris d'étourdissements, de stupeur, de défaillances, d'impossibilité de se tenir debout sans aide, symptômes ordinaires de l'empoisonnement. Bien que cette quantité d'amandes fût assez faible, elle avait suffi pour occasionner ces désordres, qui ne prirent fin qu'après l'expulsion complète par vomitif et purgatif de la cause du mal.

Un mariage qui produit grand émoi dans le high-life viennois doit s'accomplir prochainement. S. A. le prince Auguste de Sayn-Wittgenstein-Hohen-stein épouse demoiselle Gertrude Westenberger, fille d'un maître d'école d'Erbach et dont la seule dot est une beauté extraordinaire.

Guerre aux corneilles, tel est le cri qui vient de retentir dans le département de la Seine-Inférieure. Ces oiseaux qui, au mois d'avril, suivent les labourers pour happer au fur et à mesure qu'ils les aperçoivent les vers blancs que le soc de la charrue amène au jour, sont durant les autres mois de l'année de grands destructeurs de blé, de semences, de graines de toutes sortes: elles s'attaquent même aux œufs pondus par les volailles dans les poulaillers. Un ancien arrêté avait rangé les corneilles parmi les oiseaux insectivores qu'il convient de protéger; mais le conseil général, devant les plaintes qui lui arrivaient de tous les points du département, a ordonné une enquête. Le résultat est prévu, c'est: Guerre aux corneilles

D'après de récentes expériences faites au jardin botanique de Gand, la résistance des feuilles de la *Victoria Regia*, belle plante aquatique originaire d'Australie, est tout à fait extraordinaire. L'une de ces feuilles, arrivée à son entier développement, couvrant plus de 1 mètre carré de la surface du bassin, a pu supporter le poids d'un enfant, puis celui d'un homme, et elle ne s'est enfoncée dans l'eau que sous la pression d'une masse de briques pesant 346 kilogrammes, soit le poids de trois hommes de taille et de force moyennes.

En 1874, il a été imprimé en France 11,917 ouvrages nouveaux ou réédités, indépendamment, bien entendu, des revues, journaux et autres publications périodiques. A ce chiffre s'ajoutent ceux de 3841 morceaux de musique vocale ou instrumentale, et 2196 gravures ou cartes géographiques. On estime que depuis une vingtaine d'années, le nombre total des productions intellectuelles françaises s'est maintenu dans une moyenne de 15,000.

Quand Benjamin Franklin mourut, il laissa à chacune des deux villes de Boston et de Philadelphie une somme de 5000 dollars destinée à être prêtée par petites sommes à de jeunes ménages d'ouvriers voulant s'établir et travailler pour leur compte. Il disposait également qu'après une période d'un siècle, le capital, augmenté des intérêts accumulés, serait affecté à des travaux d'utilité publique dans chacune de ces deux villes. En janvier dernier, la somme afférente à Philadelphie se montait déjà à 46,835 dollars; celle afférente à Boston à 182,298 dollars, et l'on espérait que dans quatorze ans cette dernière somme se monterait à 400,000 dollars, soit 2 millions de francs.

Le célèbre tableau du *Saint Antoine*, de Murillo, dont un fragment volé le 5 novembre dernier vient d'être retrouvé à New-York, fut peint en 1656 pour la chapelle des fonts baptismaux de la cathédrale de Séville. Murillo avait alors trente-huit ans. Le tableau a 5½ mètres de haut et 3½ de large. Il fut payé 10,000 réaux, soit environ 2500 francs, par le chapitre, qui l'avait commandé. En 1813, Wellington, frappé de la beauté de cette œuvre, proposa de l'acheter au nom de l'Angleterre, et, pour prix, offrit de le couvrir d'onces d'or. On a calculé que cette couverture représentait une somme de 1,250,000 francs. Bien qu'ébloui par cette fortune, le chapitre refusa noblement de se défaire du chef-d'œuvre considéré comme l'une des gloires de Séville.

Voici une preuve curieuse de l'énorme développement pris par le commerce anglais depuis deux siècles. En 1663, le tonnage des navires anglais ou autres sortis des ports de la Grande-Bretagne était de 146,000 tonnes; en 1688, année de la révolution qui a fondé le véritable gouvernement représentatif, le tonnage s'éleva à 286,000 tonnes; en 1760, il était de 574,000 tonnes; en 1787, de 1,237,000. De 1800 à 1820, le tonnage varie entre 1,925,000 et 1,985,000 tonnes; en 1836, il s'éleva à 3,325,000 tonnes; en 1868, les sorties des ports anglais dépassent 17 millions de tonnes, pour atteindre le chiffre de 21 millions en 1872.

## VIEILLES GAZETTES

(Suite)

IV

Le journal est fils de l'imprimerie. Il est impossible sans elle. De plus, on ne le voit que dans les pays où la discussion des affaires publiques est tolérée ou permise.

La *Gazette de Pékin*, Chine, remonte à la fin du dixième siècle. Mais la presse en ce curieux pays est restée à l'état d'enfance, et pour tout dire, ne dépasse guère la limite des publications officielles.

Le journal le plus ancien que l'on connaisse en Europe est de Neuremberg. Il porte la date de 1457, ce qui lui donne l'âge respectable de quatre cent dix-huit ans.

De 1465 à 1492, l'imprimerie s'établit dans plus de cent cinquante endroits du centre de l'Europe.

Les controverses religieuses du XVIème siècle firent naître la forme du journal moderne. Une animation extraordinaire se manifestait alors dans les esprits; on voulait savoir, discuter, enseigner. Les gros traités étaient trop étendus, trop longs à lire, et, pour la plupart des gens, trop profonds.

On fit des brochures; puis des manifestes, des satires, des chansons imprimés sur feuilles volantes pour alimenter la polémique.

Ces publications devinrent bientôt tellement nécessaires, que le peuple même sembla s'y attacher. On vit Cromwell formuler une ordonnance prescrivant aux journaux de paraître avec régularité. Il leur imposa l'obligation de se servir de la poste pour circuler dans les comtés de l'Angleterre; peut-être le Protecteur songea-t-il sur ce dernier point à empêcher la circulation clandestine qui eût résultée de toute démarche hostile de la part du pouvoir.

Le premier journal publié en Angleterre commença en 1622; en France, 1631; à Boston, 1704.

Nos voisins des Etats-Unis vivaient sous un régime bien différent du nôtre, et qui est trop connu pour en parler ici. Disons seulement que tout n'était pas rose dans leurs affaires; la politique et la bigoterie y menaient un train peu enviable pour une nation qui se targue de fonder un état de choses où la liberté devait avoir le principal rôle.

La discussion s'alimentait tellement bien parmi eux, que vers l'époque où l'armée de Wolfe entra à Québec, ils avaient déjà une douzaine et demie de journaux.

Il n'y avait chez nous rien de tout cela — pas même une imprimerie.

## V

La guerre, terminée au printemps de 1760 par la capitulation de Montréal et par le départ des troupes françaises qui eut lieu bientôt après, laissait le Canada dans une situation indécise et absolument livrée aux mains du pouvoir militaire.

Tant que dura ce régime, les affaires se ressentirent du malaise général.

Enfin, le traité de Paris (février 1763) fixa nos destinées: nous sûmes que la France avait disposé de nous.

Nous appartenions à l'Angleterre!

Voyant la grande question réglée, ceux des Anglais qui cherchaient, pour leur compte personnel, à tirer avantage de l'exploitation de la nouvelle colonie, commencèrent à nous arriver. La plupart apportaient avec eux des ballots de marchandises, d'autres des bibles, d'autres les lois anglaises. Ces derniers étaient des avocats et des juges, nommés, expédiés et installés ici par la couronne. Il en vint des Trois-Royaumes, mais encore plus de la Nouvelle-Angleterre. A vrai dire, il en vint de partout.

Dès l'automne de 1763, un Ecossois de Philadelphie, du nom de William Brown, visita Québec et proposa d'y fonder une gazette.

Nous saluons en lui le premier journaliste canadien.

C'est un marchand-tailleur de Québec, du nom de William Laing, qui paraît l'avoir attiré en ce pays.

Il apportait de l'atelier de Benjamin Franklin, dit la tradition, un prospectus dans lequel il demandait « trois cents sous crivants, » et s'engageait à établir « une belle imprimerie dans une place convenable à Québec. » Les deux langues devaient figurer à côté l'une de l'autre dans la gazette qui sortirait de cette belle imprimerie, « comme c'est le Moyen le plus efficace de faire réussir une entière Connaissance de la Langue Anglaise et Française parmi ces deux Nations, qui à présent se sont jointe heureusement dans cette partie du Monde. »

Les Anglais ne doutent de rien. Ils prenaient ce baragouinage pour du français, et l'offraient comme tel.

Il fallait être bien réduit, bien abattu par la conquête, bien désespéré pour accepter la langue barbare que promettait le prospectus!

Aussi le nombre des « souscrivants » ne

fut-il que de cent cinquante. Sans le patronage que lui fit entrevoir le gouvernement, jamais Brown ne fût revenu au Canada avec son « assortiment de nouvelles Caractères, » comme il s'exprime.

## VI

Encore plongés dans les malheurs où la guerre les avait jetés; se sentant sous le sceptre d'un monarque injuste à leur égard; méprisés et repoussés de partout par les aventuriers qu'apportait chaque navire, les Canadiens ne regardèrent évidemment pas d'un bon œil l'engin de publicité qui allait mettre sous la main de leurs ennemis une ressource de plus, ressource terrible, ils le sentaient bien. « D'ailleurs, écrit M. E. Gérin, sans parler du chiffre de la population, qui était faible, il est impossible que le goût de la lecture des journaux fût alors assez généralement répandu pour donner trois cents abonnés qui ne pouvaient se recruter qu'à la ville — les campagnes étant restées étrangères à cette nouvelle importation. »

En l'an mil huit cent soixante et quinze, nous avons un journal français en Canada qui tire à douze mille exemplaires, et d'autres à quatre, cinq et six mille.

## VII

Le premier numéro de la *Gazette de Québec* parut le jeudi 21 juin 1764, en quatre pages *in-quarto*, chaque page ayant deux colonnes, l'une en français, l'autre en anglais. Le nom des imprimeurs, Brown et Gilmore, y figure avec l'adresse du bureau du journal: « rue St. Louis, deux portes au-dessus du Secrétariat. » C'est Brown qui était l'âme de l'entreprise; il maniait assez habilement la plume, ce que son associé ne paraît pas avoir su faire.

La *Gazette*, en ses premiers temps, était loin de réaliser l'idée que de nos jours l'on se forme d'un journal.

Elle ne se mêlait aucunement de politique.

N'ayant point de rivale pour lui donner la riposte, elle ne s'engageait oncques dans les polémiques.

Mais, direz-vous, elle ne publiait donc que des nouvelles? Oui, lecteurs, rien que des nouvelles... qu'elle empruntait aux papiers de Philadelphie et d'Angleterre. Pas un fait-divers canadien, pas non plus d'article traité au point de vue canadien. Il s'y rencontrait des annonces, par exemple, et en cela on pouvait reconnaître la race qui sustentait la *Gazette*.

La *Gazette* était très-attachée au gouvernement qui la subventionnait. Cette tradition est encore assez vivace en certains quartiers.

A vrai dire, la création de Brown et Gilmore était ce que nous nommons la *Gazette Officielle*, agrémentée de quelques annonces du commerce et de nouvelles étrangères. Il faut feuilleter plusieurs volumes de cette publication pour rencontrer une demi-douzaine de petites notes d'actualités canadiennes.

Brown mourut en 1789, sans avoir cherché le moyen de perfectionner le texte français de sa gazette, preuve que les Canadiens instruits n'y attachaient pas grande importance, car ils eussent pu inspirer aux propriétaires plus de respect pour cette partie de leur œuvre. La *Gazette* était publiée dans les deux langues par un esprit de calcul des propriétaires, qui comptaient l'introduire chez les Canadiens, et par un motif de prudence du gouvernement de la colonie, qui ne voulait pas trop montrer son désir d'étouffer la langue française garantie par les traités. C'est du moins ce qui semble véritable.

## VIII

Dans son premier numéro, l'éditeur avertit ses abonnés que, vu la rigueur de nos hivers, il sera parfois privé temporairement de ses échanges avec les autres pays, ce

qui le mettra dans un embarras assez grave; mais il se hâte d'ajouter qu'il espère bien suppléer alors à l'insuffisance des nouvelles étrangères par « des pièces originales, en vers et en prose, qui plairont à l'imagination, au même temps qu'elles instruiront le jugement. » En d'autres termes, cette brave *Gazette* ne se proposait d'employer un rédacteur que comme pis aller — quand les autres sources feraient absolument défaut!

Dans les seize premiers mois, écrit encore M. Gérin, la *Gazette* ne contient pas l'ombre d'une appréciation politique, et bienheureux sommes-nous quand nous y trouvons un ou deux faits-divers. Les lecteurs étaient régulièrement mis au courant des faits et gestes des peuplades sauvages du Rhode-Island et du Delaware qui repoussaient le joug britannique, mais on leur laissait ignorer les événements qui s'accomplissaient dans la capitale du Canada.

Lors de sa réapparition, après la guerre de 1775, on voit la *Gazette* se vanter « d'avoir mérité le titre de la plus innocente gazette de la domination britannique et qu'il y a très-peu d'apparence qu'elle perde un titre si estimable. »

Cette douce innocence nous prive du plaisir d'adresser à la mémoire de son éditeur les compliments qu'il se faisait si ingénument lui-même.

## IX

Vers 1764, il y avait vingt journaux dans les provinces anglaises de l'Amérique du Nord. De ce nombre, la *Gazette de Québec* est la seule survivante.

Pendant une quinzaine d'années, elle n'eut pas de compétiteur en Canada.

Si je ne me trompe, le premier journal qui vit le jour à New-York ne commença qu'en 1773.

BENJAMIN SULTE.

(A continuer)

## PERSONNEL

Son Excellence le gouverneur-général a retenu son passage sur le steamer *Polynesian* qui fera voile de ce port le 1er mai.

Un jeune Canadien de Québec, M. Charles Huot, parti il y a un an pour étudier la peinture, vient d'être admis membre de l'Académie des Beaux-Arts de Paris.

M. Louis Morasse, de Sorol, vient d'être nommé capitaine d'un des vapeurs de la Compagnie Union.

M. George Patterson, de Québec, a été nommé agent à Québec pour la Compagnie de navigation Union.

Nous apprenons que Monsieur l'abbé Napoléon-Honoré Leclerc vient d'être nommé assistant-directeur du petit Séminaire de Chicoutimi.

Dimanche après-midi, le 4 courant, ont eu lieu à l'Union Catholique les élections générales pour l'année 1875-76.

Voici les noms des élus:

Président, M. J. B. Duchesneau;  
1er Vice-Président, M. Cha. Thibault;  
2nd Vice-Président, M. A. de Bonpart;  
Secrétaire-Archiviste et Correspondant, M. J. A. Beaudry, réélu;  
Assist.-Secrétaire, M. J. Desrochers;  
Trésorier, M. L. Thomas;  
Assist.-Trésorier, M. L. Lussier;  
Bibliothécaire, M. O. Beauchemin;  
Assist.-Bibliothécaire, M. C. O. Caron.

Le général Seymour a résigné sa position d'ingénieur en chef de la Compagnie du chemin de fer du Nord. Il n'agira plus que comme ingénieur consultant.

M. A. Perry, gérant général de l'Assurance la « Royale Canadienne, » est arrivé de la Californie. Il a fait le trajet en six jours de San-Francisco à Ottawa.

Les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante membres de la Chambre de Commerce de Québec:

R. B. Dobell, président, réélu; Joseph Sherry, vice-président; H. Welsh, trésorier; J. H. Grant, secrétaire. Cons. il: A. Joseph, A. Wood, Hy Fry, A. Fraser, B. Bennett, W. Hunt, F. M. Audette, Jno Lane, G. F. Gauvreau, Hy Dinning et Jno Laird.

## PETITE REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

M. ARTHUR BUIES

Chroniques et Voyages

J'ai apprécié déjà le talent de M. Buies, et j'aime à y revenir. De la génération contemporaine de nos hommes de lettres, il est un de ceux qui pensent avec le plus de franchise, et c'est à ce titre que son talent m'est le plus sympathique. On découvre, dans les pages de cet écrivain plein de verve originale et d'émotion intérieure, le cœur d'un homme et l'âme d'un poète. M. Buies analyse, il doute, il pleure, il raille comme un philosophe pénétré du néant de toutes choses dans la fuite des temps, mais il croit l'âme immortelle. Il est agité des nobles inquiétudes de l'esprit, de ces problèmes qui font songer le sage, de la mort, de la destinée et de la mystérieuse puissance qui gouverne les mondes.

La note plaintive, le *lacrymæ rerum*, domine dans le second volume des œuvres de M. Buies. Cette voix — entendue des esprits rêveurs — qui s'élève des ruines augustes, des Parthénon en deuil, des cités détruites étendues dans les déserts comme d'immenses lincoils de pierre, cette voix s'élève aussi de l'âme à la vue des ruines intérieures. De son aile fugitive le temps use les âmes comme les monuments des hommes. Souvent, une fleur desséchée entre les feuilles d'un livre éveille mille souvenirs; on évoque les années heureuses, on se souvient des poèmes du cœur, et l'on jette alors un cri de détresse — car c'est la vie qui s'écoule et le temps qui passe. Ces illusions et ce regret des choses passées impriment à certains esprits des tristesses qui ne sont pas sans charme. Cette race ténébreuse des René et des Werther a produit des hommes vaillants, mais ils doivent secouer tôt ou tard leur tristesse et dissiper les nuages. Après René, Chateaubriand devint un apôtre; après Werther, Goethe devint un penseur.

J'aime à citer en première ligne la poésie intitulée: le *Petit Cap*. L'auteur aurait dû placer ces strophes émuës au commencement du volume, comme le prélude rythmé de ses charmantes rêveries. M. Buies devrait écrire des vers plus souvent. Cette poésie est une feuille d'automne, une de ces feuilles qui tombent près des grèves désertes, quand le vent siffle dans les arbres à demi dépouillés.

La prose de M. Buies est excellente, le dessin de sa phrase est pur et sans reliefs exagérés. Pour lui, la clarté c'est le style. On peut le ranger dans le petit nombre de nos écrivains qui écrivent le français.

Le *Desperanza* de M. Buies explique sa vie passée. C'est le roman des orphelins jetés sur la scène du monde sans bouclier contre les calculs et la méchanceté des hommes. Tristes pages où la douleur vibre comme un glas funèbre!

Le voyage de M. Buies à San-Francisco a été une échauffourée, et son œuvre s'en ressent par des écarts d'imagination. Dans cet écrit, le Moi est trop souvent répété, et M. Buies lui-même s'y trouve dans une position qui n'est pas bien définie. Le lecteur curieux aimerait à connaître de quoi il souffre, et les ressorts cachés de ce drame intime. Il eut mieux valu, ce semble, créer un personnage de fantaisie

et raconter toute une histoire, écrire une nouvelle au lieu d'une relation de voyage. Un esprit abreuvé d'amertume ne peut peindre avec sérénité les grandeurs du désert. Mais M. Buies a le talent descriptif, le style coloré et chatoyant. Ce qui m'a charmé, c'est l'épilogue de son itinéraire, quand le voyageur fatigué revient dans ces murs historiques de notre vieille cité, et qu'il ouvre son cœur aux pures émotions du retour. Il contemple ce ciel bleu, ce roc sourcilieux, ce beau fleuve, ces montagnes aux cimes bleuâtres, tous ces souvenirs éternels. Déjà les brises parfumées calment son front brûlant—une vie nouvelle lui apparaît—il reconnaît les devoirs de la fraternité entre les hommes d'une même patrie.

Le *Mortuarii mortuo* est un bel éloge funèbre à la mémoire de M. Lucien Turcotte.

Rien n'honore plus une tombe que d'éveiller de tels accents.

L'article de la *Peine de mort* est virilement pensé. L'abolition de la peine de mort est devenue la *desideratum* des hommes intelligents de tous les pays ; comme l'acheminement vers un état social plus pur et moins barbare.

Accueillons d'un cœur ouvert ces doctrines généreuses ; car les temps viendront peut-être où des lois plus douces feront accuser les antiques errements de la justice humaine.

Le *Préjugé* et le *Dernier mot* sont les deux morceaux de choix du volume.

M. Buies décrit le préjugé, et c'est plaisir de voir comme il combat ce monstre avec furie. De tels écrits sont toujours bienvenus. Mais est-ce par délicatesse qu'il a omis de parler de celui qui le propage, du bourgeois gonflé d'orgueil et de sottise ? Le bourgeois est l'ennemi instinctif des arts. Il admire les hommes en tenue de colonel, il cultive la statistique, adore les feux d'artifice et met un bonnet de coton. Il ne vous fait pas grâce d'une laitue. Le bourgeois n'a pas acheté les deux volumes de M. Buies, mais il dir le soir, en jouant au bezique :—« Ce Buies est fou de croire qu'il peut vivre de son talent d'écrivain. Je préfère jouer au bezique ou aux dominos que m'ennuyer dans les livres. » Ce bourgeois candide et féroce, ce benin et ce prud'homme existe dans la gent moutonnaire de Panurge, la tribu grotesque qui admet tous les préjugés, le *profanum vulgus*. Souvent il parvient aux charges de l'Etat : personne ne s'en étonne, car la médiocrité sert d'épave à la médiocrité. Que nos romanciers qui ont lu Balzac fassent comme ce grand observateur, qu'ils ne manquent jamais de relever dans leurs œuvres les choses de l'esprit et d'abaisser les ridicules des parvenus.

Dans le *Dernier mot*, M. Buies s'élève à des idées métaphysiques rendues en beau style. Il reconnaît à la pensée le signe de l'immortalité. C'est la thèse sublime, infinie, où l'homme se cherche lui-même avec sa raison. L'histoire des écoles philosophiques qui ont tour à tour brillé chez les peuples civilisés présente une étude variée autant que les systèmes de leurs philosophes. Le grand nombre de ces penseurs concluent à l'immortalité de l'âme et à une religion naturelle, d'autres ne croient qu'à la matière, ou arrivent au mot terrible de Proudhon. Je me souviens, à ce propos, d'une page touchante du philosophe Jouffroy ; il rappelle la soirée de décembre où le voile qui lui dérobait sa propre incrédulité fut déchiré, dans une chambre étroite et nue, aux rayons d'une lune à demi voilée par les nuages. Heureux les hommes qui conservent leurs croyances en ces heures solennelles.

Que M. Buies me permette de lui donner un conseil d'ami et de critique : qu'il surmonte les sombres illusions de son cerveau, et qu'il revienne à une vue plus

riante de la vie, à une philosophie indulgente et douce. Qu'il lise et relise l'aimable Horace. Résignons-nous aux destins, aimons la vie, recherchons la gloire, cultivons les arts et les lettres, vivons, pensons, écrivons, servons nos amis, et mettons tous nos soins, comme dit le poète dans l'épître à Horace (en excluant ce que cette dernière a de payen)

« A suivre les leçons de la philosophie,  
A mépriser la mort en savourant la vie,  
A lire les écrits pleins de grâce et de sens [sens.]  
Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les

Je termine cette critique par quelques considérations sur les livres et la littérature. On publie des livres depuis quelques années dans notre province, et M. Buies est le premier écrivain qui vive de ses œuvres.

Le succès des bons livres indique le degré de civilisation dans un pays. Les hommes du monde sont attentifs à la fantaisie des poètes, soit qu'elle se fixe dans un livre, ou qu'elle se déroule dans une tragédie ou un drame. A Paris, malgré les journaux les mieux faits du monde et les vicissitudes politiques—les rois qui s'en vont et la république qui se fonde—on trouve le temps d'écrire des livres et de chasser le cothurne tragique. Ce sont souvent œuvres d'art exquises, avidement lues et goûtées dans cette ville de poésies vivantes et profondes.

Mais dans ce pays d'Amérique, les articles de gazette sont à peu près la seule littérature offerte aux gens instruits. Nous suivons en cela l'exemple du peuple anglais des colonies. Les jeunes gens qui s'occupent sérieusement de littérature ne devraient pas se faire journalistes : la presse est une robe de Messus qui brûle les talents les plus féconds ; il faut une force d'athlète ou une grande philosophie pour y résister.

C'est donc en dehors des partis que les lettres doivent s'établir, et nous devons tout attendre de leur empire quand nous l'aurons fondé. Imitons les écoles philosophiques de la Grèce qui ne furent mêlées à aucun parti politique. Que sert-il d'annéantir dans l'éphémère ce qui peut éternellement resplendir ? Travaillons à composer des ouvrages qui élèvent l'âme et ennoblissent le goût. Le génie littéraire n'est pas d'hier ; il a accumulé les chefs-d'œuvre dans les beaux âges du monde ; il n'a pas dit son dernier mot. Nous l'avons vu, à l'enfance des peuples, étudiant les astres en Chaldée, assis sur les tombeaux de l'Égypte, inspirant en Grèce Homère et Platon, à Rome Horace et Virgile, et dorant, comme les rayons d'un soleil couchant, les dômes de Byzance. Mais le soleil s'est de nouveau levé sur cette terre prédestinée de l'Europe, et depuis la Renaissance surtout, quelles étapes n'a pas faites la pensée ? découvertes fécondes en résultats pratiques, épanouissement rapide des beaux-arts et des œuvres de l'esprit, triomphe de la science et de la philosophie—le sentiment du beau pénétrant l'esprit moderne—et le monde marchant désormais dans les voies superbes perdues depuis l'antiquité.

Les civilisations sont l'œuvre de quelques philosophes, de quelques particuliers paisibles qui publient des livres. Laisser un monument plus durable que le bronze, c'est le rêve immortel. Tout est grand dans le domaine de la pensée, et l'art est une seconde religion qui plane au-dessus de tous les orages.

EDOUARD HUOT.

#### VARIÉTÉS

On racontait l'autre jour l'histoire de ce chien bizarre qui, chaque matin, s'enfuit d'une maison de la rue de Cléry où on l'a adopté, et revient le soir avec quelques pièces de monnaie qu'il fourre sous l'armoire à glace. Personne n'avait pu deviner jusqu'à ce jour par

suite de quelles spéculations il se procurait cet argent. On le sait maintenant. Son propriétaire, s'obstinant à le suivre malgré ses crochets désordonnés, a fini par découvrir son truc, digne d'avoir été inventé par le barbet noir de Faust.

Tom—c'est son nom—se mettait chaque jour en chasse jusqu'à ce qu'il eût trouvé un aveugle sans chien. Aussitôt, il s'asseyait devant le pauvre homme, après avoir pris dans sa gueule la sébile placée devant lui. Puis, quand il jugeait la recette suffisante, il ramassait fort habilement la recette avec sa gueule, et filait emportant la caisse et remettant la sébile en place.

—Mauvais endroit, se disait l'aveugle. On n'y donne rien.

Et il s'en allait autre part. A l'avenir, le misérable Tom restera attaché.

#### NOS GRAVURES

##### Les Loutres

La chasse n'est pas défendue pour tout le monde : ou plutôt, ce n'est pas la chasse, c'est la pêche qui est exercée malgré tous les édits et contre tous les règlements protecteurs de la population poissonneuse des rivières.

Voilà deux animaux pêcheurs et carnassiers qui n'ont pas besoin de filet ou de ligne pour s'emparer d'une belle truite ; ils n'ont qu'à plonger, et le tour est fait. Ils remontent au bord de l'eau, et déjeûnent tranquillement, mais pas ensemble, car ce n'est pas la mode de s'inviter à déjeûner chez les loutres.

La plus belle histoire de loutre est encore dans Balzac, qui en a fait l'objet, dans son beau roman des *Paysans*, d'une de ses plus amusantes observations. Cette histoire prouve aussi que la loutre est susceptible d'être apprivoisée et de rendre de son vivant de véritables services à l'homme ; on sait ceux qu'elle rend en fourrure sous forme de casquette. Et à ce titre, les deux qui sont là en chasse seraient elles-mêmes un bon coup de fusil pour un chasseur, si, en ce mois-ci, un coup de fusil pouvait être autre chose qu'œuvre de braconage.

Cette belle étendue d'eau, qui est l'effroi des campagnes et donne des idées de déluge, est, au contraire, la joie de ces animaux amphibies et imperméables.

L'oiseau à la large envergure, qui vole sur l'autre rive, est aussi un chasseur et un pêcheur : c'est un cormoran—il vit également de poisson, et fait envie, avec ses ailes, à la loutre, qui ne peut que plonger, tandis que lui attrappe sa proie de son long bec et s'envole. Pour le poisson, c'est la loutre ailée.

JAN-KARL.

##### Scène des Ecrins dans "le Marchand de Venise" (Shakespeare)

La scène que représente notre gravure est la VIIe du deuxième acte de la célèbre tragédie de Shakespeare : « Le Marchand de Venise. »

Nous sommes à Venise, dans le splendide palais du duc du même nom, dont la puissance et les richesses éclipsent toutes celles des plus hauts patriciens de la Sérénissime République. Trois rivaux, le prince de Maroc, celui d'Aragon, et le pauvre marchand Bassanio, se disputent le cœur de la belle et riche héritière Portia.

Connaissant sans doute le caractère de ces trois compétiteurs, Portia a mandés afin que chacun d'eux choisisse un des trois écrins qui sont disposés sur la table. Chacun de ces coffrets, sur lesquels une inscription se trouve gravée, renferme un portrait et quelques maximes en vers. Seulement l'un est d'or, l'autre d'argent et le troisième de plomb. Dans l'un des trois se trouve le portrait de Portia, et celle-ci a décidé qu'elle appartiendrait à l'heureux possesseur de l'écrin contenant ce portrait.

Les rivaux se présentent successivement : le prince de Maroc d'abord. Sur le coffret d'or se lit cette inscription : « Celui qui me choisit aura ce que beaucoup d'hommes désirent. » Sur le coffret d'argent : « Celui qui me choisit obtiendra ce qu'il mérite. » Sur le coffret de plomb : « Celui qui me choisit devra exposer tout ce qu'il possède. »

Le prince lit les maximes, et trouvant que celui qui hasarde tout ce qu'il possède pour du plomb est un fou qui espère davantage, dédaigne le coffret. Relisant l'inscription de celui d'argent, il le repousse, assuré qu'il est de la valeur de sa personne, mais ne pensant point mériter Portia pour cela. Arrivant au coffret d'or, il le choisit ; car, ajoute-t-il, on ne saurait trouver métal plus précieux pour servir de cadre à un portrait aussi charmant. Ouvrant aussitôt l'écrin, il y trouve une tête de mort, et quelques vers commençant ainsi : « Tout ce qui brille n'est pas or, etc., etc. »

Le prince de Maroc parti, entre celui d'Aragon, qui, après un long examen, choisit le coffret d'argent, du fond duquel il tire une marotte de fou. Puis, enfin, Bassanio, celui véritablement aimé et qui, en présence des trois écrins, n'hésite pas, lorsque Portia lui commande de choisir, de prendre le coffret de plomb, disant qu'il préfère ce métal à l'or et à l'argent, bien qu'il menace plus qu'il ne promet, mais que sa pâleur l'impressionnant plus que l'éloquence, il ne veut pas d'autre écrin que ce dernier.

Le courage et la modestie de Bassanio ont trouvé leur récompense, car le coffret renferme le portrait de Portia, qui deviendra ainsi sa femme.

Ainsi qu'on a pu en juger, cette scène est des plus dramatiques ; car enfin, si le sort voulait qu'un des deux princes choisisse le coffret de plomb ! Mais que le lecteur se console ; si cela arrivait, il n'y aurait plus de pièce, et Shakespeare aurait aussi perdu un des plus beaux fleurons de sa couronne de poète.

L'artiste a parfaitement rendu cette situation pathétique : curiosité des assistants, physionomie anxieuse de Portia, la noble simplicité de Bassanio. Les costumes de l'époque, le luxe de ces appartements à la décoration desquels contribuaient les contrées les plus éloignées du monde ; l'architecture savante et ornée de ces jours où l'art était un culte et comme l'orgueil des marchands de la reine de l'Adriatique, tout cela a été traité de main de maître.

C'est une véritable page d'histoire, et la digne interprétation d'une des plus magnifiques scènes de l'œuvre de Shakespeare.

##### La Porte Brandebourg à Berlin

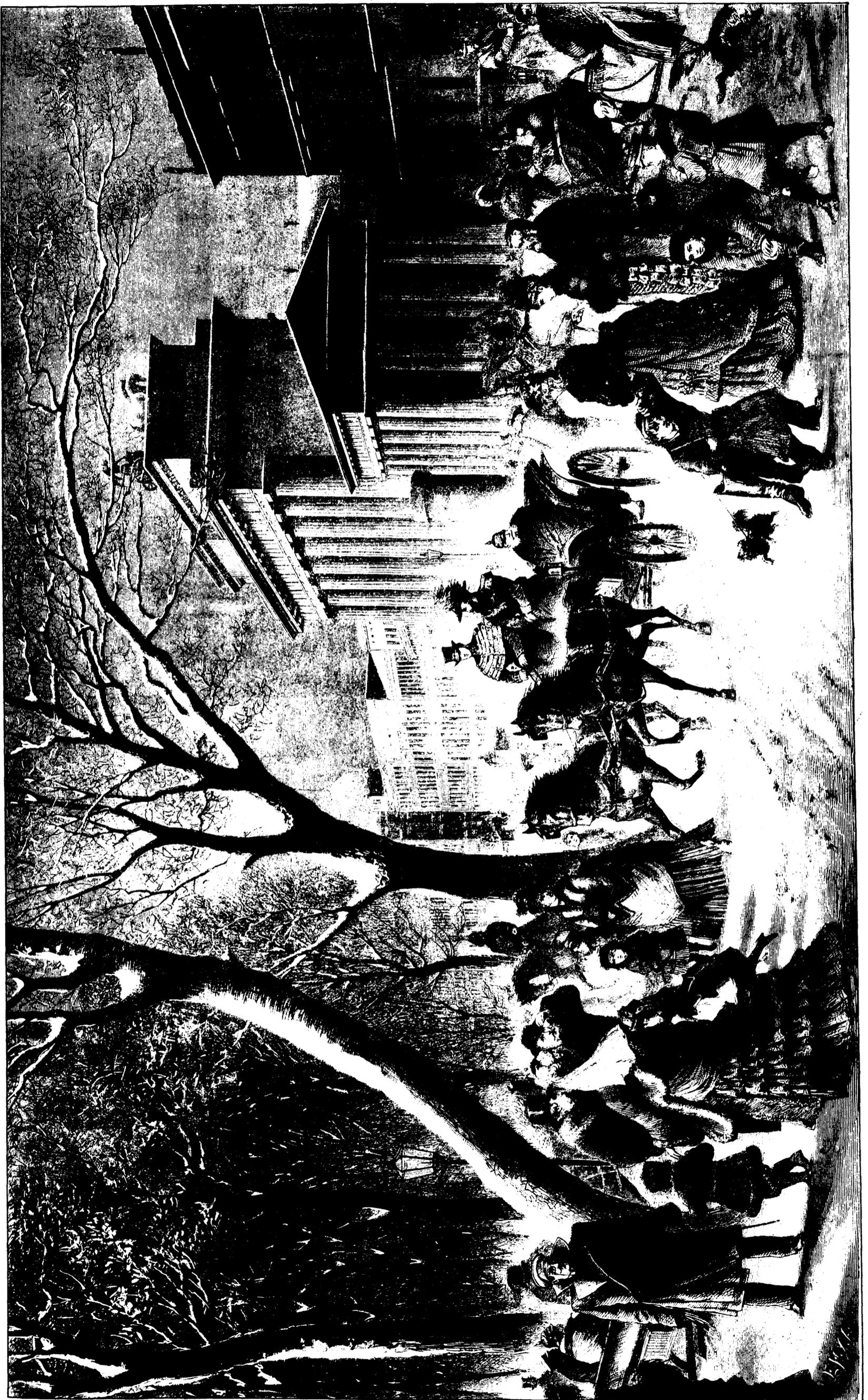
C'est une vue d'hiver à Berlin. Sur la promenade de *Linden*, à l'heure où le beau monde se hâte de jouir des rayons d'un pâle soleil, l'empereur Guillaume traverse en voiture l'allée principale. Sur son passage les dames s'inclinent et les hommes se découvrent.

La promenade favorite présente ce coup-d'œil varié qu'offrent toujours en un pareil moment les lieux publics des grands centres de population : voitures particulières, omnibus, sleighs, piétons, cavaliers.

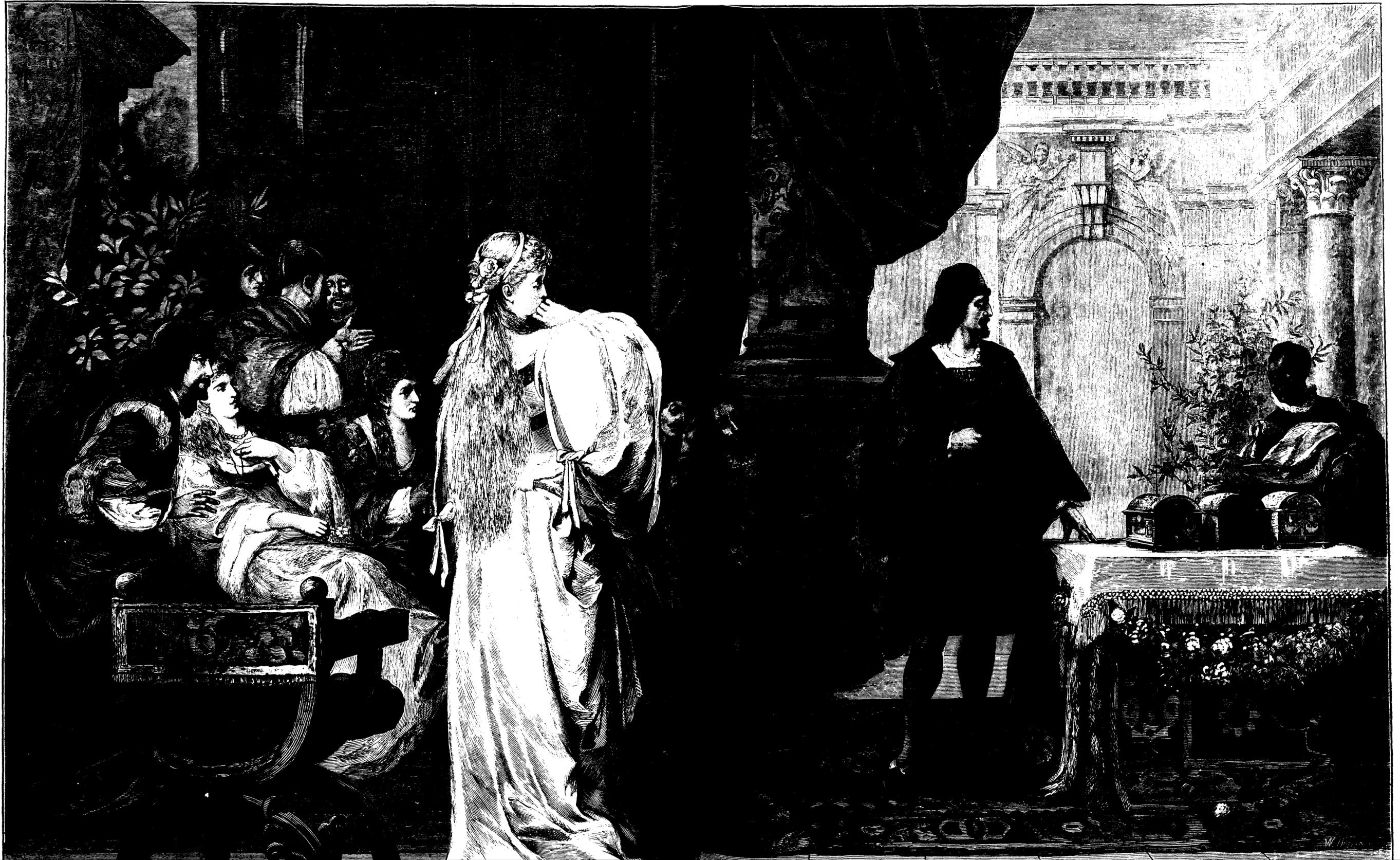
Le monument que l'on aperçoit au centre, c'est la fameuse porte de Brandebourg, édifice considérable, surmonté par un groupe représentant la Victoire sur un char trainé par quatre chevaux. Ce groupe qui avait été apporté à Paris en 1807 comme le trophée de nos armes victorieuses, reprit en 1814 la route de Berlin, où il fut remplacé sur son gigantesque piédestal.

Berlin est une ville forte, ceinte d'un mur de seize pieds de haut, percé de seize portes, dont celle de Brandebourg.

A. ACHINTRE.



LA PORTE BRANDEBOURG À BERLIN





LES LOUTRES

**TRAITEMENT DES INSTITUTEURS**

"Nous avons déjà, à plusieurs reprises" mentionné ce sujet, et nous y revenons encore parce que nous croyons qu'il est grandement temps que l'on se décide à venir au secours des instituteurs, cette classe si indispensable et si mal retribué."

"Depuis un certain nombre d'années, le corps enseignant a fait des progrès qu'il serait injuste de méconnaître. Grâce aux écoles normales et à la propagation de leur excellente méthode par les maîtres et maîtresses qu'elles ont envoyés sur tous les points du pays, l'enseignement a pris plus d'uniformité et, par là même, plus de force et d'extension. L'unité dans la méthode a permis à l'élève de continuer, sous un nouveau maître, les mêmes enseignements qui lui avaient été donnés par le maître précédent, et cette unité a pu ainsi faire contre-coup, dans une certaine mesure, à cette déplorable habitude qu'ont les municipalités de déplacer les instituteurs et les institutrices pour les raisons les plus futiles. D'un autre côté, les instituteurs qui n'ont pas eu l'avantage de suivre les cours des écoles normales se sont sentis piqués de la supériorité incontestable de leurs confrères; ils ont compris la nécessité de les élever, et de cette louable émulation est provenu un esprit de travail qui a pénétré toute cette généreuse phalange si bien accoutumée au dur labeur et aux sacrifices journaliers; il a réchauffé les courages, ranimé l'énergie, renouvelé les forces et allumé cette noble ambition qui est aussi éloignée d'une coupable envie que d'une apathie regrettable, et qui produit, sinon les grandes choses, du moins les choses bonnes et utiles."

"Cette activité a été alimentée par la création de sociétés ou conférences qui, à certaines époques, réunissent les instituteurs de chaque district et leur fournissent l'occasion d'échanger leurs idées et de se faire part de leur expérience respective dans l'étude et l'application des différentes parties du système. Ces conférences ont eu, en outre, pour résultat de fixer certains points et d'adopter certains principes communs sur lesquels toute la classe enseignante fut certaine de se rencontrer et de se soutenir."

"De tout ce que nous venons de dire, il est résulté que l'enseignement a fait un pas immense; et nous pouvons affirmer que les instituteurs d'aujourd'hui—sans certaines exceptions qui se font d'elles-mêmes—valent beaucoup plus que les instituteurs d'il y a quinze ou vingt ans."

"Pour nous, la chose est établie et il serait difficile d'ôter cette conviction de notre esprit. Il y a maintenant un autre point qu'il nous faut, toucher parce qu'il est nécessaire d'appeler les choses par leur nom."

"Il est incontestable que, depuis dix ans, le prix des choses nécessaires à la vie a presque doublé. Un traitement qui était déjà mince il y a dix ans, est maintenant complètement insuffisant. Or, voici deux choses qui ont augmenté du tout au tout: la capacité des instituteurs et la cherté de la vie. En face de ce double accroissement, néanmoins, le traitement est resté exactement le même, là où il n'a pas baissé. Cet état de choses est plus que de l'injustice, c'est presque de la cruauté; c'est, dans tous les cas, une ligne de conduite éminemment propre à décourager tout élan vers le progrès et à entraver tout mouvement déjà en partie accompli vers une sphère plus élevée. Nous regrettons presque d'avoir employé le mot *traitement* en parlant de ce que gagnent les instituteurs; ce n'est pas même *salaires*, c'est *gages* qu'il faudrait dire pour employer une expression en rapport avec l'exiguité de la rémunération."

"Rien n'est plus affligeant pour nous. Nous savons que la classe enseignante est, dans ce pays, une classe éminemment respectable, et engagée de tout cœur dans une voie de réformes et de progrès pédagogiques. Nous la savons également capable des plus grands sacrifices et dure à la souffrance; mais nous croyons, d'un autre côté, que ces sacrifices ne peuvent pas se consommer indéfiniment, que ces souffrances ont acquis un droit inaliénable à un prompt soulagement."

"Chaque instituteur compte dans son école de trente à cinquante élèves, ce qui représente de quinze à vingt-cinq familles imposées ou payant l'écolage. Un sacrifice léger, inaperçu presque, de la part de chacune de ces familles—vingt-cinq ou cinquante centimes par mois par exemple, en sus de ce qu'elles payent déjà—ferait à l'instituteur une augmentation assez sensible et, dans tous les cas, surabondamment méritée."

"Nous reviendrons sur ce sujet, parce qu'il est loin d'être épuisé et que, d'ailleurs, la classe enseignante a droit à notre protection comme elle possède notre estime. En terminant, nous voulons, toutefois, faire un rapprochement qui ne pourra manquer de frapper les plus endurcis."

"Dans la plus petite ville on donne à sa fille de chambre quatre piastres par mois, à sa cuisinière de six à dix; l'une et l'autre reçoivent en outre la nourriture, le logement et le blanchissage. A ceci j'opposerais tout simplement le fait que dans plusieurs municipalités, des institutrices ont quarante piastres pour l'année scolaire, soit quatre piastres par mois; avec cela, elles sont tenues de se nourrir, de se chauffer et de s'éclairer, et, lorsque le traite-

ment est un peu plus élevé, de chauffer la maison d'école!

"Qu'on nous pardonne d'entrer dans ces détails triviaux; ils résultent des imperfections de notre nature. Il faut bien, d'ailleurs, que le médecin sonde la plaie s'il veut la guérir."

Est-ce une inspiration officielle ou le cri d'une conscience indignée que cet article du *Journal de l'Instruction Publique*?

Nous ne saurions le dire. Mais, quoi qu'il en soit, nous nous associons de tout cœur à ces réclamations aussi justes qu'indispensables. Non, en effet, ce n'est point le mot *traitement*, ni même *salaires*, mais *gages* qu'il faut dire, lorsqu'on parle de ce que gagne un instituteur ou une institutrice. Un valet de ferme occupe en somme une position plus lucrative, mieux rémunérée que celle d'un maître d'école."

Il suffit de signaler un tel état de choses pour le faire disparaître. Nous sommes heureux de voir que le *Journal de l'Instruction Publique*, organe officiel du ministère, reconnaisse enfin la déplorable condition faite à une classe aussi intelligente et aussi digne d'intérêt."

Ce qui nous a toujours surpris, c'est de voir des élèves fréquenter les écoles normales, se destiner à l'enseignement et se résigner à une tâche aussi pénible, aussi délicate que celle-là, lorsqu'ils peuvent obtenir partout ailleurs le double et le triple de ce que leur donne leur profession."

Que l'on compte sur le patriotisme, le dévouement de certaines natures généreuses, c'est fort bien; mais il n'en faut pas moins toujours payer sa nourriture et ses vêtements."

D'ailleurs, un fait aujourd'hui reconnu c'est que pour connaître un pays, son état social, juger de son niveau intellectuel et des aptitudes de sa population, il suffit de demander quel est le nombre de ses écoles et les émoluments de ses instituteurs."

L'augmentation des salaires des maîtres et maîtresses d'écoles dans le Bas-Canada est une mesure urgente qui, nous en sommes persuadé, recevra à la prochaine session la sérieuse attention que réclament l'indépendance, la dignité des personnes et la cherté de la vie matérielle dans le pays, sans parler de l'honneur et de la réputation de la province de Québec."

A. ACHINTRE.

**TABLETTES LOCALES**

Tenez-vous à connaître le nombre des votants enregistrés dans la ville de Montréal, et ayant droit de vote pour les élections parlementaires? Il s'élève au chiffre de 24,986.

Les voici par division :

<i>Division Est</i>	
Quartier St. Jacques.....	4,051
" St. Louis.....	2,964
" Ste. Marie.....	3,568
Total.....	10,583
<i>Division Centre</i>	
Quartier Est.....	722
" Centre.....	835
" Ouest.....	1,193
Total.....	2,750
<i>Division Ouest</i>	
Quartier St. Laurent.....	2,474
" St. Antoine.....	4,925
" Ste. Anne.....	4,179
Total.....	11,578

Durant la saison dernière, 731 navires océaniques, jaugeant ensemble 423,453 tonnes, et 6,855 bateaux ou goélettes représentant 956,937 comme tonnage, ont fréquenté le port de Montréal.

Cela donne un total de 7,586 navires et de 1,380,260 tonnes.

A l'ouverture de la Chambre locale de Manitoba, les hon. Dr. Bird, Thos. Howard et J. Dubuc ayant été proposés pour la charge d'orateur de l'Assemblée, ce dernier, candidat du gouvernement, a été élu.

Parmi les mesures ministérielles qui seront présentées à cette session, nous remarquons : un bill pour la création de municipalités de comtés; un amendement à la loi scolaire; l'abolition du conseil législatif; la consolidation de la loi électorale et l'établissement du vote au scrutin secret; la demande au conseil privé de meilleures conditions (*better terms*) pour la province, et l'augmentation du subside provincial à \$100,000 jusqu'en 1881; une demande d'agrandissement des frontières de la province, et l'adoption d'une adresse demandant que le tracé du Pacifique s'exécute dans le sens des intérêts de Manitoba."

Une députation dans laquelle on remarquait MM. Holton, Devlin et plusieurs membres du Parlement, s'est rendue, l'avant-veille de la prorogation, au bureau du ministre des finances pour lui représenter la nécessité de protéger le commerce canadien en changeant l'impôt sur les thés. M. Cartwright a répondu à ces messieurs qu'il était probable que le gouvernement imposerait de nouveaux droits sur les thés afin de faciliter l'écoulement de cette denrée qui remplit le marché."

Notre Conseil-de-Ville s'est occupé, à la séance du 5 avril, de l'allocation municipale additionnelle de \$25,000 en faveur du Palais de l'Exposition.

M. David propose l'adoption du rapport du comité.

M. l'échevin Stephens, secondé par M. l'échevin Holland, propose en amendement que la question soit référée aux avocats de la Corporation, pour savoir si le Conseil-de-Ville peut légalement allouer \$25,000 en sus de la somme que la législature l'a autorisé à donner.

Dire que MM. Dubamel, Bastien et Rivard ont plaidé la cause de la raison et du bon sens, en signalant les avantages que Montréal retirera de cette avance, c'est ne rien apprendre de nouveau à nos lecteurs."

Enfin, la discussion se termine par la mise aux voix d'un amendement de M. McCord, secondé par M. Nelson, à savoir : que vu le manque d'informations suffisantes au sujet des souscriptions, l'examen de la question soit ajourné jusqu'à ce que le Conseil ait des informations positives."

Cet dernier amendement est mis aux voix et adopté sur la division suivante :  
Pour.—MM. McLaren, Foster, Childs, Holland, McCambridge, McCord, Mullin, Hood, Stephens, Bryson, Nelson et Taylor. 12.

Contre.—MM. Roy, Duhamel, Brunet, Grenier, Crevier, Wilson, Bastien, Thomas, Desmarceau, Rivard et David. 11.

Avant ce débat aigre-doux, Son Honneur, qui prend sa besogne au sérieux et qui transporte dans l'administration des affaires l'exactitude et la ponctualité des visites du docteur à ses malades, a fait observer que l'heure des séances est fixée par le règlement à 7 heures et demie précises, et non pas à 8 heures ou 8½ heures, comme semblent le comprendre beaucoup de conseillers."

M. Hingston a assuré son Conseil que, pour sa part, il serait toujours à son poste à l'heure exacte."

Son Honneur a aussi rappelé à MM. les Echevins que le règlement leur interdit de parler plus de dix minutes, à moins d'une permission expresse du Conseil. Dix minutes! c'est plus de temps qu'il n'en faut pour juger un homme."

MM. les Echevins David et Duhamel, qui avaient été dénoncés par certains journaux comme s'étant prononcés dans une assemblée publique contre la vaccination, ont rétabli la vérité des faits, en proclamant devant leurs collègues qu'ils n'avaient jamais fait semblable déclaration, mais qu'au contraire, ils étaient favorables, et l'avaient hautement avoué, à la vaccination."

**BRUITS PARISIENS**

L'Académie des sciences compte depuis quelques jours un souverain au nombre de ses membres correspondants : S. M. don Pedro II, empereur du Brésil, a été élu en remplacement de l'amiral Wrangel."

Don Pedro est un vrai savant; il est physicien, mathématicien, cosmographe. Il est membre de notre Société de géographie, et lors du voyage qu'il fit en France il y a deux ans, il ne manqua pas d'assister à une des séances de la Société. Il est l'auteur d'un traité sur les mathématiques. Il y a quelques années, il fit un voyage d'exploration dans son empire. Les princes voyagent d'ordinaire pour s'entendre acclamer et haranguer; il voyageait, lui, pour étudier la géologie, la flore et la faune de ses vastes Etats, pour récolter des observations scientifiques et non des compliments de fonctionnaires et des vivats. Chacun son goût; celui-là me plaît."

Don Pedro régné depuis 1831, époque à laquelle abdiqua son père, qui était très-versé dans les langues étrangères et dans l'étude de la musique; il gouverne depuis 1841. La géographie, la physique et les mathématiques ne lui prennent pas tout son temps, et il a trouvé le loisir d'accroître la prospérité de son empire, et de décréter l'abolition de l'esclavage au Brésil."

Voici d'ailleurs sur l'état de la civilisation au Brésil ce que rapporte une correspondance de Rio-de-Janeiro :

"L'activité intellectuelle est plus grande au Brésil qu'on ne le croit généralement. Toutes proportions gardées, on peut dire que Rio-de-Janeiro publie autant de livres que Paris. Une seule maison annonce toutes les semaines une œuvre nouvelle plus ou moins importante. Elle a traduit notamment en portugais toute la bibliothèque des œuvres de Jules Verne, dont le succès n'a d'égal que celui de nos économistes dans toute l'Amérique du Sud. Et, chose singulière, plus la traduction portugaise se répand, plus l'original français voit croître sa vente. Il faut dire que le français est à Rio comme à Buenos-Ayres et à Monte-Video, la seconde langue nationale. C'est donc nous qui profitons du développement intellectuel du pays; mais nous lui devons cette justice qu'il profite beaucoup plus que nous des leçons de nos économistes et des principes de liberté que nous avons semés dans le monde."

"On en jugera par ce fait que l'institution des conférences, si peu acclimatée encore, jouit à Rio d'une faveur à peu près universelle et commence à se répandre dans les provinces les plus reculées de l'empire. C'est l'empereur qui a donné l'exemple en venant en 1867 entendre le célèbre Agassiz exposer ses vues hardies sur l'époque glaciaire et la géologie du Brésil. L'institution, plus tard, s'est régularisée, et les femmes ont pris l'habitude d'y venir avec l'impératrice et les princesses impériales. L'empereur, lui, n'y manque presque jamais, quel que soit le lieu et quel que soit le sujet, et il écoute avec la plus admirable sérénité l'expression d'idées et de sentiments quelquefois peu en harmonie avec les siens. Mais il paraît surtout goûter les conférences qui ont le Brésil lui-même pour inépuisable sujet."

"Tout dernièrement encore, dans une salle basse du Musée, un ingénieur français, M. Henri Gorceix, devait exposer les résultats d'une exploration dans la province de Rio-Grande du Sud. L'empereur y vint seul, et prit place sur le premier siège venu. L'orateur parla en français, et son récit, appuyé par une carte des lieux, une coupe des terrains et des détails techniques concluants, convainquit tout le monde que le Brésil possédait des mines de houille égale, en puissance calorique sinon en pouvoir éclairant, à celles de l'Angleterre et de la Belgique. Aussi fut-il vivement complimenté par l'empereur. On comprend l'encouragement que cette haute approbation donne à toutes les études."

Presque au lendemain de l'élection de don Pedro, l'Académie des sciences perdait un membre éminent : M. Mathieu, l'astronome, mourait à l'âge de quatre-vingt-deux ans."

Fils d'un menuisier de Mâcon, il avait reçu ses premières leçons d'astronomie de l'abbé Sigorgne. Delambre et Lacroix furent ses maîtres à Paris. Il entra à l'École polytechnique et en sortit dans les ponts et chaussées; mais la science pure l'attirait. On le voit bientôt secrétaire du Bureau des longitudes et professeur au collège de France."

M. Mathieu avait été député de Saône-et-Loire pendant le règne de Louis-Philippe. En 1848, il fut nommé représentant à l'Assemblée constituante."

Il avait épousé une sœur de François Arago."

La statistique nous a donné ces jours-ci un total assez curieux. C'est le chiffre des journaux quotidiens, hebdomadaires ou mensuels qui paraissent à Paris en ce moment."

On en compte sept cent cinquante-quatre."

Mais ce total en bloc ne dit rien. L'intéressant, c'est de connaître le détail de ces publications qui exploitent les spécialités les plus diverses de la politique."

Paris, que l'on accuse volontiers d'impipité, ne possède pas moins de cinquante-trois journaux de théologie."

Vous douteriez-vous qu'il y a une clientèle assez nombreuse pour alimenter soixante-trois journaux de jurisprudence ?

En 1820, lorsque parut la *Gazette des Tribunaux*, il n'existait pas un seul journal de droit. On a fait du chemin depuis lors.

Par contre, le nombre des journaux de théâtre a considérablement décliné. Il n'est plus que de huit.

Il a été de trente-deux un moment.

Paris possède, en revanche, soixante-et-un journaux de modes. Ne vous effrayez pas de ce nombre. Paris ne consomme pas de ce rapport tout ce qu'il produit. C'est lui qui alimente le monde entier, c'est lui qui apprend à l'Europe, comme à l'Amérique, à s'habiller, à se coiffer, à se chauffer. La *Revue de la Mode*, née il y a deux ans à peine, a pris la tête de ces publications. C'est le meilleur conseiller artistique qu'une femme puisse choisir pour sa toilette, quel que soit son budget. Le goût peut aussi bien se mettre dans une robe de trente francs que dans une de cinquante. Du reste, ce n'est pas seulement pour la France qu'est faite cette *Revue de la Mode* parisienne, elle se publie déjà en quatre langues.

C'est par centaines de mille que les gravures de modes fabriquées à Paris s'éparpillent aux quatre coins du globe.

Si nous continuons à mourir, ce ne sera toujours pas faute de renseignements médicaux. Nous avons, en effet, soixante-neuf journaux de médecine. En 1850, il n'y en avait que trois.

Qui les lit ? Les malades n'en ont guère le souci. Quant aux médecins, s'il leur fallait prendre soixante-neuf abonnements par an, ils y mangeraient leurs honoraires.

La musique possède dix-sept organes spéciaux, entre lesquels, malgré leur titre, ne règne pas toujours une parfaite harmonie.

Puis vient toute la série des feuilles bizarres dont vous ne soupçonnez certainement pas l'existence.

Citons :

Le *Fouet*, journal des cochers ;

La *Houille*, écho des intérêts métallurgiques ;

Le *Sucre*, journal de l'industrie sucrière ;

Le *Cuir*, moniteur de la cordonnerie ;

L'*Echo des pianistes* ;

Le *Courrier de Vaugelas*, qui se charge de redresser hebdomadairement les fautes de français de la littérature.

Mais les deux plus curieux sont incontestablement :

1o. La *Pêche à la ligne*, moniteur fluvial (*sic*) ;

2o. La *Gazette des cotillons*.

Cette dernière feuille s'est donné pour mission de fournir hebdomadairement à ses abonnés de nouvelles idées de figures pour les cotillons des bals de société.

La *Gazette des cotillons* a ceci de particulier qu'elle ne paraît que pendant les quatre mois d'hiver (*sic*).

..

M. Chanzy est certainement un des généraux que la dernière guerre a le plus mis en relief. Le journal *l'Armée territoriale* en publie une biographie assez curieuse dans laquelle nous trouvons l'anecdote suivante :

« C'est un fait généralement ignoré que, pendant les deux années de service qui précéderent l'entrée du jeune Chanzy à Saint-Cyr, il appartenait pendant quelque temps à la marine.

« Un jour, c'était à l'armée de la Loire, alors que le général commandait le seizième corps, un vieux capitaine de vaisseau lui dit, au cours de la conversation :

« — Général, j'ai eu, il y a trente ans, à mon bord, un certain Chanzy qui, autant que je puis m'en souvenir, était un petit garnement d'assez mauvaise tête. Je ne sais ce qu'il est devenu. Était-ce un de vos parents ?

« Le général se prit à sourire et répondit au vieux marin assez confus :

« — Oui, commandant, c'était moi. »

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts vient d'écrire au directeur des Beaux-Arts pour réclamer un rapport sur l'état dans lequel se trouvent, au cimetière du Père-Lachaise, les tombes de Molière et de La Fontaine.

Que de vicissitudes ont subies les restes mortels de ces deux glorieux écrivains, ces amis inséparables dans la vie et dans la mort !

Par une ordonnance en date du 20 février 1673, Mgr. de Harlay, archevêque de Paris, consent à ce que Molière, décédé le 17, soit inhumé, à la condition pourtant « que ce sera sans aucune pompe, avec deux prêtres seulement, hors des œuvres du jour, et qu'on ne ferait pour lui aucun service solennel. »

C'est pendant la nuit, clandestinement, que la dépouille du comédien excommunié est déposée dans l'enclos ménagé derrière la chapelle Saint-Joseph, bâtie en 1640, aux frais du chancelier Séguier.

Quant à Jean de La Fontaine, il termina ses jours le 13 avril 1695, chez son ami Barthélemy d'Helvart, contrôleur général des finances, dans une chambre de l'hôtel où est actuellement installée la direction générale des Postes.

Les actes de décès de la paroisse Saint-Eustache attestent d'une manière irréfutable qu'il fut enterré au cimetière de la rue du Bouloi.

Lorsque cet asile funèbre fut supprimé, par les soins de qui La Fontaine fut-il transféré auprès de son ami ? C'est ce qu'aucun document n'établit.

Sous le Directoire, lorsque la chapelle Saint-Joseph fut démolie pour faire place à un marché, Cailhava, auteur des *Études sur Molière*, s'émut de la profanation qu'on allait commettre en jetant aux vents les cendres de l'auteur de *l'Avare*.

Il en parla aux sieurs Laporte et Alexandre Lenoir, directeurs du Musée des monuments français, musée créé en vertu d'un décret de l'Assemblée Nationale, dans l'enceinte du couvent des Petits-Augustins, où est maintenant le palais des Beaux-Arts.

Tous trois procédèrent à des fouilles, le 13 frimaire an VIII (4 novembre 1799). Deux squelettes, trouvés l'un près de l'autre, dans un coin du cimetière, furent considérés comme étant ceux de Molière et de La Fontaine, et transférés avec respect au musée des Petits-Augustins.

Lenoir leur fit construire deux tombes.

Lorsque, en 1818, une ordonnance supprima le Musée des monuments français et en dispersa les éléments, ces tombes furent transportées à la place qu'elles occupent aujourd'hui au cimetière du Père-Lachaise.

Les restes de Molière et de La Fontaine reposent-ils réellement sous ces pierres ? Des controverses se sont élevées. On a plaidé le pour et le contre, et nous n'avons pas la prétention de résoudre la question. Mais ce qu'il importe surtout, c'est que la France consacre à ces deux grands poètes un monument digne d'eux et digne d'elle.

## NOUVELLES DIVERSES

La *Mouche-à-Feu* commencera à voyager entre Sorel et Belœil dès que le Richelieu sera libre de glace.

Le *Progrès* annonce que la ville de Sherbrooke sera bientôt éclairée au gaz.

Le nouveau pont sur la rivière Rideau, pour le chemin de fer St. Laurent et Ottawa, est terminé, et les convois l'ont traversé lundi, 5 courant.

Un décret de Mgr. de St. Hyacinthe érige canoniquement en paroisse, sous l'invocation de St. Joseph, la partie de la paroisse de St. Pierre de Sorel comprise dans les rangs Nord Richelieu et Fleuve St. Laurent.

Au prône de toutes les églises catholiques de cette ville, dimanche, 4 avril, il a été lu une lettre pastorale défendant la lecture de *l'Wilness*.

Cinquante-huit wagons chargés ont amené il y a quelques jours à Montréal, le matériel en fer nécessaire à la construction des deux ponts appartenant au chemin de Colonisation du Nord.

L'un de ces ponts s'ra élevé sur la rivière des Prairies, l'autre sur la rivière Jésus.

Trente hommes de la *Felix Bridge Building Co.* sont arrivés à Montréal. On pense qu'ils pourront monter ces deux ponts dans la quinzaine.

L'Événement traduit du *Globe* les détails ci-dessous sur la chasse aux loups-marins telle que pratiquée par les pêcheurs de St. Jean de Terre-Neuve :

« C'est mercredi, 10 mars, que l'ouverture de la saison a eu lieu. Ce jour-là, le port présentait l'aspect le plus animé ; la foule se groupait partout et encombraient les quais. Les pêcheurs, des hommes robustes, choisis spécialement et longtemps d'avance, et dont le physique, solide et bien taillé, exciterait l'envie d'un amiral, étaient là attendant le signal du départ et faisant entendre de temps à autre un rude *good-bye* à une connaissance, un ami.

« Aussitôt que chacun d'eux se trouve sur le pont, il s'arme d'une gaffe d'au moins sept pieds de long et muni d'un harpon, pour expédier les jeunes veaux marins *ad patres*. D'autres sont armés de fusils à gros calibres.

« A 8 heures du matin, 13 steamers appareillaient et levaient l'ancre pour se rendre sur les terrains de chasse, c'est-à-dire les masses de glaces flottantes que le vent amoncelle ou disperse suivant sa direction. Le vent d'ouest ou du sud disperse les glaces et permet aux steamers de voyager librement et de poursuivre facilement le loup-marin, tandis que le vent d'ouest chasse les glaces à terre et empêche les navires de remuer.

« La chance dépend beaucoup, d'abord des vents, ensuite de l'habileté et de la persévérance des capitaines à suivre les indices favorables.

« Depuis le 14 mars, la saison a été très-favorable pour la chasse, espoir et désespoir de milliers d'âmes.

« Les 13 steamers partis pour la chasse portaient 2,505 hommes. Il en est parti sept autres de Havre de Grâce et d'autres havres. Il n'y a que 2 voiliers portant 78 hommes qui ont laissé St. Jean ; aujourd'hui la plupart des navires faisant la chasse sont des bateaux à vapeur. Un grand nombre de voiliers ont laissé les ports du nord pour la chasse, mais chaque année leur nombre diminue.

« Le *Bloodhound* ne fait pas partie de la chasse cette année, vu qu'il est vendu au gouvernement anglais pour la nouvelle expédition polaire ; cela fait 258 hommes de moins que l'an dernier. Le tonnage des navires de St. Jean était en 1874 de 4,801 tonneaux, et en 1874 de 4,256 tonneaux.

A une assemblée tenue le 5 courant, les membres de la Société St. Jean-Baptiste et de Bienfaisance de Chatham, Ont., furent élus pour le semestre courant, savoir :

P. A. Foisy : Président ;  
Nap. Gervais : 1er Vice-Président ;  
W. A. Dumas : 2nd Vice-Président ;  
Vital Goudreau : Sec.-Archiviste ;  
Pierre Déloge : Ass.-Sec.-Archiviste ;  
François Bourdeau : Sec.-Correspondant ;  
Nap. Normandin : Ass.-Sec.-Correspondant ;  
Francis Robert : Trésorier ;  
Francis Jacques : Ass.-Trésorier ;  
Nap. Tétrault : Collecteur ;  
William Primeau : Ass.-collecteur ;  
Narcisse Goudreau : Officier-Ordonnateur ;  
Antoine Ouellette : Ass.-off.-ordonnateur.

CONCERT.—Une bonne fortune musicale nous arrive. W. G. Vogt, musicien compositeur distingué, du conservatoire de Berlin, donnera pour sa première apparition à Montréal un concert symphonique avec orchestre, secondé par Mlle. Jeannette Vogt, qu'on dit être une pianiste émérite.

Le programme de cette soirée indique que les artistes connaissent les meilleurs sources, et les titres des morceaux révèlent toute une éducation musicale et un tempérament d'artiste.

### PROGRAMME.

#### PREMIÈRE PARTIE.

1. Ouverture—Don Juan..... *Mozart*.
2. Sonata—G minor..... *Schumann*.

MISS JEANNETTE VOGT.

3. Ballet Music—Rosamunde..... *Schubert*.

#### DEUXIÈME PARTIE.

4. Symphonie—D major..... *Haydn*.
5. Polonaise—E b major..... *Chopin*.

MISS JEANNETTE VOGT.

6. Valse—Interpretationem..... *Strauss*.
6. Turkish March..... *Mozart*.

Donc, au 15 au soir à la salle des Artisans.

Lundi matin, 5 avril, Mgr. Fabre célébrait à l'évêché le mariage de Damase H. Sincennes, écrl., de cette ville, et de Mademoiselle Alexandrine-Héva Coursol, seconde fille de M. le Juge Coursol. Bien que la cérémonie eût un caractère privé, un grand nombre de personnes y assistaient. Dans l'après-midi du même jour, le couple partait pour Boston.

## L'ABBÉ PETITOT, MISSIONNAIRE DES OBLATS DE MARIE

Parmi les grands prix annuels décernés cette année par la Société de Géographie de France, nous trouvons deux médailles accordées à des ecclésiastiques.

Une médaille d'or a été accordée à M. l'abbé David : Voyages en Mongolie et dans l'intérieur de la Chine ; services exceptionnels rendus à la science géographique parallèlement aux acquisitions d'histoire naturelle dont il a enrichi le Muséum.

Une médaille d'argent à M. l'abbé Petitot, missionnaire des Oblats de Marie, pour les consciencieuses études qu'il a faites et la carte qu'il a dressée pendant son long séjour dans l'Amérique anglaise, et notamment pour l'étude du fleuve Mackenzie et de ses affluents.

Voici sur l'exploration du fleuve Mackenzie, aujourd'hui l'un des grands affluents de notre réseau fluvial dans les territoires du Nord-Ouest, quelques détails empruntés au missionnaire voyageur, et qu'on lira avec intérêt :

« Le fleuve *Mackenzie* est le plus considérable des nombreux cours d'eau du nord de l'Amérique, autrefois appelé Nouvelle-Angleterre et actuellement compris sous la dénomination de : Possessions canadiennes. Il traverse des régions où, pendant l'hiver, sévit un froid rigoureux ; au moment de la fonte des neiges, les cours d'eau débordent et vont remplir les nombreux lacs de cette contrée ; les plus importants de ces lacs, le lac de l'Esclave, le lac Athabaska, le lac Winnipeg, forment de véritables mers intérieures comme les grands lacs du nord des États-Unis.

« Les bords du *Mackenzie* ont été récemment explorés par un missionnaire français, l'abbé Petitot, qui a séjourné quinze ans dans les possessions canadiennes. Il a transmis un résumé de ses observations à la Société de géographie, dans une de ses dernières séances.

« Envisagé sous le point de vue topographique, les possessions canadiennes présentent trois caractères différents : Les prairies, semblables à celles du *Far-West* des États-Unis, les landes qu'on rencontre dans tous les pays que l'absence de terre végétale rend improductifs, et les forêts, qui couvrent les parties de territoire accidentées qu'on rencontre entre, la plaine et les hautes montagnes.

« Le cours du *Mackenzie* prend naissance dans les Montagnes-Rocheuses, s'épanche sous différents noms dans le lac de l'Esclave et même dans le lac Athabaska. Le premier de ces deux lacs d'eau douce s'étend sur une longueur de 300 milles de l'est à l'ouest ; il faut huit jours pour le traverser en pirogue. Il reçoit dix-sept cours d'eau de moindre importance, par lesquels les traitants indigènes viennent échanger les fourrures au fort Résolution. Il est à remarquer que ce lac tend de jour en jour à s'ensabler, à cause des apports continus des cours d'eau rapides qui descendent des montagnes et y précipitent les matériaux provenant de l'érosion.

« La longueur de ce fleuve est d'environ 1,500 milles géographiques ; il est navigable jusqu'au lac de l'Ours et au lac de l'Esclave, sur une longueur estimée à 1,000 milles, et, malgré les avantages incontestables qu'il offre au commerce, ses eaux n'ont jamais été sillonnées par aucun bateau à vapeur. Si l'on pouvait créer des débouchés, on tirerait parti des riches produits miniers sur ses rives ; la houille y apparaît dans plusieurs endroits ; il y existe des dépôts de lignites et d'antracites qui sont en combustion spontanée depuis bien des années ; dans plusieurs criques on exploite des sables aurifères.

« La population qui habite le bassin du *Mackenzie* est en voie de décroissance, en vertu de cette loi fatale de l'appauvrissement de l'élément indigène au profit des européens nouvellement arrivés. Les indigènes répandus dans les possessions canadiennes sont les Esquimaux, les Algonquins, et, sur les bords du *Mackenzie*, les Athabaska. Toutes ces peuplades diffèrent plus par la désignation territoriale que par les types ethniques ; ils mènent une vie nomade et ne doivent leurs moyens d'existence qu'à la chasse et à la pêche.

« Ils habitent pendant l'hiver des huttes construites en terre ou en blocs de glace ; ils n'y font jamais d'autre feu que celui d'une

lampe entretenue avec de la graisse de phoque. Cet intérieur enfumé et nauséabond a son sol formé par un gâchis de boue et de graisse. On y arrive par un corridor formé de blocs de glace, haut d'un mètre et construit sur un plan circulaire, tourné du côté opposé au vent régnaant; il est fermé par un morceau de peau et protégé bien contre le froid et l'air désagréable.

"Pendant l'été, les indigènes du Mackenzie habitent dans des tentes en peau de mouton, dont la carcasse est formée avec des perches. Ils passent toute la saison à la chasse du renne (*caribou* en langue du pays), leur principal moyen d'existence. Dès que la débâcle des glaces est arrivée, ils parcourent les fleuves sur leurs *caïaks* légers et harponnent les phoques.

"Le nombre des indigènes décroît graduellement, non pas, comme on pense, parce qu'ils sont *supprimés* par les blancs, mais parce que les maladies, notamment le coryza ou rhume de cerveau, les soumettent à des coupes réglées. Cette affection, inoffensive chez nous, est souvent mortelle pour eux à cause de leur genre de vie; ils traversent des fleuves glacés à la nage, campent sur la neige, et ne prennent aucun soin pour guérir les maladies invétérées."

## SCIENCE POPULAIRE

**DES TEMPÉRATURES EXTRÊMES.**—Le maximum de froid constaté jusqu'à ce jour a été le 21 janvier dernier, à Lakoutsk, dans la Sibirie orientale. Ce jour-là, Severow, un marchand russe a constaté—590,50. Un médecin major a même affirmé avoir noté un jour un froid de —630 dans cette même Sibirie, où le mercure reste souvent gelé pendant des mois. "Alors, dit Middendorf, le voyageur sibérien, le mercure, devenu métal, se travaille au marteau comme le plomb, le fer devient cassant, les haches se brisent comme du verre quand on veut s'en servir; le bois refuse de se laisser couper, il semble que le feu lui-même gèle, car les gaz qui l'alimentent perdent de leur chaleur." Dans l'hiver de 1819-1820, toujours en Sibirie, on ne pouvait sortir sans masque, sous peine de perdre le nez ou les oreilles.

Ce n'est pas sous l'équateur que sont les chaleurs extrêmes, les foyers de la terre seraient le nord et l'est du Sahara, le pied de l'Himalaya, la vallée du Gange sacré, les steppes sans fin de l'Afghanistan et de la Boukarie; les maxima observés ont été de 550 à l'ombre, de 70 au soleil. "Pourquoi, dit le dicton afghan, *as-tu créé Venfer, Allah? N'avais-tu pas déjà créé Ghuznon?*"

Entre la température extrême en plein soleil et l'extrême froid, la distance est de 1250 et 1300; 250 à 300 de plus que l'échelle qui va de la glace fondante à l'eau bouillante. Or, l'homme, la science aidant, supporte également ces deux extrêmes.

**LE RÉVEIL D'UNE FLEUR APRÈS VINGT SIÈCLES DE SOMMEIL.**—L'effet de la lumière, considérée comme cause du réveil de la vie dans le règne végétal, vient d'être observé près d'Athènes, par le professeur von Hendreich, dans des circonstances bien curieuses. On sait que les mines du Laurium, qui ont donné lieu à de si longs et de si vifs débats diplomatiques, consistent pour une grande partie en scories provenant de l'exploitation par les anciens Grecs, mais qui contiennent encore beaucoup d'argent, que l'on en extrait aujourd'hui par les procédés perfectionnés de l'art moderne.

Or, sous ces scories, depuis au moins 1,500 ans, dormait la semence d'une papavéracée du genre *glacium*. Depuis que l'on les a enlevés pour les porter aux fourneaux, sur tout l'espace qu'elles recouvraient ont poussé et fleuri les jolies corolles jaunes de cette fleur qui était inconnue à la science moderne, mais qui se trouve décrite dans Plin et Dioscoride. Elle avait donc disparu de la surface du globe depuis quinze ou vingt siècles.

**LE BAROMÈTRE COMME PRÉSERVATIF DU FEU GRISOU.**—Il résulte d'un travail présenté récemment à la Société royale de Londres, par M. R. H. Scott, que les trois quarts des explosions de grisou qui ont eu lieu dans les mines du Yorkshire, pendant les années 1871 et 1872, ont été causées par des phénomènes purement météorologiques. Quand la pression atmosphérique diminue brusquement, ce qui arrive surtout lorsque les vents tournent au sud, ou lorsque, au plus fort de l'été, la chaleur est excessive l'hydrogène carboné, qui se produit d'une façon continue par la décomposition spontanée de la houille, s'accumule plus facilement, et la ventilation nécessaire pour disperser ce gaz se trouve entravée. Aux termes de la loi anglaise, dès que l'existence du gaz nuisible a été constatée dans une mine, un baromètre et un thermomètre doivent être placés à son entrée; des instructions détaillées ont d'ailleurs été données relativement aux indications fournies par ces appareils. Mais il semblerait, d'après les résultats statistiques mis en avant par M. Scott, que ceux qui sont responsables de la sécurité des mines et de la vie des mineurs, n'ont prêté que peu d'attention aux renseignements de ces muets avertisseurs. Ignorance ou négligence, il paraît certain que de nombreuses victimes ont péri, que la plus légère attention aurait sans doute pu préserver.

**ÉCLAIRAGE AU GAZ DES WAGONS.**—Dans les trains du chemin de fer du North-Western en Angleterre, on essaye en ce moment un nouvel appareil d'éclairage au gaz. Le gaz devant occuper le moins d'espace possible, on n'emploie pas celui qui est extrait de la houille, mais celui de l'huile; ce dernier contient plus de carbone, et—à poids égal—brûle plus longtemps.

Chaque voiture porte sous le parquet son propre réservoir, dans lequel ce gaz est comprimé au moyen de pompes foulantes jusqu'à six atmosphères de pression. De ce réservoir part un tube en cuivre qui aboutit à un petit régulateur. Celui-ci consiste dans une boîte en fonte fermée par une membrane imperméable qui communique par une tige à une soupape; dès que cette dernière est ouverte, le gaz entre dans ce régulateur. Quand le régulateur est rempli, la membrane se gonfle et ferme la soupape. L'expérience a appris que ces divers mécanismes fonctionnent parfaitement bien et que la flamme brûle d'une manière toujours égale, même pendant le mouvement des wagons.

De là le gaz est conduit dans des lampes à réflecteurs d'une construction excessivement simple. Un robinet placé au conduit permet d'éteindre toutes les lampes à la fois; on les allume par le toit du wagon. Ce récipient pourrait même être endommagé, lors d'un accident, sans danger, attendu que le gaz s'écoulerait; quand même il serait allumé, il brûlerait sans explosion aucune.

## SEMAINE POLITIQUE

La session vient de se terminer, et les débats de la fin ont attiré l'attention publique sur le Sénat, qui a présenté sur des bills adoptés par la Chambre des amendements importants.

Ainsi, l'allocation votée pour la construction du chemin de fer de Nanaïmo à Victoria, Colombie anglaise, a été repoussée par le Sénat.

Le bill de la Cour Suprême a échappé au même sort, grâce à la voix de son Président, jetée dans un vote de 29 contre 29, en faveur de la mesure.

En attendant que notre prochain numéro publie les bills adoptés durant cette session, nous donnons aujourd'hui le discours du trône qui a clos les délibérations de notre Parlement:

*Hons. Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes,*

Je ne puis vous congédier sans vous remercier du zèle que vous avez déployé dans l'accomplissement de la tâche laborieuse qui vous incombait.

La session a été féconde en mesures pour le pays. J'ai donné mon adhésion à l'acte demandant l'établissement d'une Cour Suprême et d'une Cour d'Echiquier pour le Canada, mesure qui a été longtemps sous considération et nécessaire pour compléter notre système judiciaire.

L'acte concernant la faillite servira à stimuler le commerce, par les changements qu'il introduit dans la loi existante. Ces changements auront indubitablement pour résultat une administration plus soignée et plus économique des biens du failli, donnant pleine protection aux créanciers et en même temps exemptant de mauvais traitement le débiteur honnête mais malheureux.

Afin d'encourager le développement d'une administration efficace de notre grand empire territorial du Nord-Ouest, une mesure importante a été adoptée par l'adoption de l'acte pourvoyant à l'établissement d'un gouvernement dans cette contrée, selon ses besoins, et pour rencontrer les exigences de l'avenir en créant des institutions représentatives lorsque la population sera suffisante pour constituer un *self-gouvernement*.

L'acte du service postal, par ses stipulations libérales, tendra grandement au plus grand bien du public. Il en est ainsi de l'acte concernant le Télégraphe océanique.

L'acte des droits d'auteur a été adopté afin de protéger les droits des auteurs et des artistes qui désirent bénéficier de ses stipulations, et pour faciliter des arrangements concernant la publication en Canada des ouvrages d'auteurs résidant dans des pays étrangers.

Par l'acte des Assurances, une plus grande sécurité a été donnée aux personnes assurées, vu l'adoption d'un système efficace d'inspection.

L'acte relatif aux pénitenciers a mis ces institutions plus immédiatement sous la direction et le contrôle du gouvernement, et le système d'administration et d'inspection est devenu plus simple et plus économique.

*Messieurs de la Chambre des Communes:*

Je vous remercie pour les subsides que vous avez accordés. Ils permettront à mon gou-

vernement d'activer les grandes entreprises publiques que le pays a commencées, et je ne doute pas que ces travaux contribueront au développement de nos ressources, à l'amélioration du commerce et à l'extension, dans l'intérieur, d'établissements de colons laborieux et industriels.

*Honorables Messieurs et Messieurs:*

Je vous félicite de l'adoption de plusieurs mesures, outre celle énumérées; elles contribueront à augmenter la stabilité de nos institutions et à faire naître la confiance et le bon vouloir parmi les diverses classes de notre population, qui, je n'en doute pas, appréciera vos travaux, et j'espère que de son côté elle entretiendra par-dessus toutes choses un amour sincère pour le pays et le bien-être général.

En Europe, la situation s'aggrave et se complique. La Prusse cherche noise à la Belgique au sujet des mandements de ses évêques, à l'Italie à propos de Sa Sainteté.

Les souverains ont entrevue sur entrevue: tout annonce une crise imminente.

Comment vont se grouper les alliances? quel sera le résultat de cette nouvelle commotion? c'est ce que les plus fins diplomates ne pourraient dire.

Le plus sage est d'attendre les événements.

A. AGHINTRE.

Le tarif qui lie toutes les Compagnies d'assurances a pour conséquence de rapprocher d'une moyenne les taux extrêmes des primes, c'est-à-dire de relever les primes sur les risques ordinaires et d'abaisser les primes sur les risques extra-hazard.

Or, les risques ordinaires sont les plus communs; donc les assurés doivent souffrir du tarif.

Aussi la *Stadacona*, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont situés à Montréal, No. 13 Place-d'Armes, sert-elle mieux les intérêts des assurés en se tenant en dehors de tout tarif et basant sa prime d'assurance sur la gravité du risque.

Messieurs LABELLE et LEVEILLÉ viennent d'ouvrir sur la rue Craig, No. 518, un magnifique magasin de meubles, succursale de leur maison de la rue Notre-Dame.

Ils ont réunis dans ce nouveau magasin les meubles les plus nouveaux et les modèles les plus variés en sets de salons, de chambres et de salle à dîner, de façon à satisfaire tous les goûts et toutes les exigences.

Nous recommandons spécialement cette maison.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie de bronches, maux de Gorge et Consommation, produisent toujours l'effet désiré—Lafond et cie. 25 cents la boîte.

## LE MOT DE L'ENIGME

"Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine."  
"The one thing worth showing to mankind is a human soul."  
(BROWNING.)

XXI

(Suite)

Le souvenir de celle qui la faisait naître ajouta un degré de tendre expansion aux adieux attendris que je fis à madame de Kergy lorsque sa voiture s'arrêta pour me déposer à ma porte. Mes yeux étaient pleins de larmes et j'avais peine à la quitter. De son côté, elle me serrait la main et attachait sur moi le plus doux regard. Enfin elle me dit:

—Ma chère Genevra (je l'avais priée depuis longtemps de me nommer ainsi), vous feriez-vous une indiscrète prière en vous demandant de venir dîner chez moi demain et de m'accorder votre dernière soirée?

—Oh! madame! m'écriai-je avec une joie que je ne cherchais point à dissimuler, que j'en serai heureuse!

—Alors je puis compter sur vous?... Sur vous deux bien entendu, car mon invitation s'adresse au duc de Valenzano non moins qu'à vous.

A cette parole bien simple, je me sentis rougir. Hélas! pourquoi? Pourquoi étais-je tout d'un coup effrayée à la seule pensée de transmettre à Lorenzo une invitation que, dix jours auparavant, il eût acceptée avec empressement?... Aujourd'hui je me rendais compte que, s'il disait oui, ce serait pour moi une victoire; s'il disait non, une douloureuse défaite.

Tout cela me traversa l'esprit rapidement et me rendit un instant silencieuse; enfin je répondis:

—Je ne sais si mon mari s'est déjà engagé pour demain; mais, quant à moi, j'espère que rien ne m'empêchera d'être des vôtres. En tout cas, vous aurez ma réponse dans quelques heures.

Cette réponse lui fut envoyée en effet fort tard, le même soir; son contenu était: "Qu'une affaire importante obligeait mon mari à s'absenter le lendemain pendant toute la journée, et que je profiterais seule de l'invitation de madame de Kergy."

Ce qu'il m'en coûta pour écrire ce billet, madame de Kergy ne le devina jamais! Et cependant, lorsque je traçais ces lignes à la hâte, je n'avais aucune raison positive pour douter de l'exactitude du motif que j'y assignais à l'absence de Lorenzo. Nulle raison, si ce n'était cette voix de mon cœur à laquelle, moins que jamais depuis quelques heures, je pouvais imposer silence.

Entre le moment où j'avais quitté madame de Kergy et celui où je lui écrivis ce billet, voici ce qui s'était passé:

Ce soir-là, comme d'habitude, j'avais dû rencontrer donna Faustina, mais non pas seule. Nos amis s'étaient entendus pour nous donner une soirée d'adieu, et ce fut à cette soirée que je la vis pour la première fois dans tout l'éclat d'une brillante parure... Ce fut là aussi (j'étais loin de le prévoir) que je lui parlai pour la dernière fois... Et ce que j'étais encore plus loin de prévoir, c'était en quel lieu et de quelle manière je me retrouverais encore une fois dans ma vie, pour un instant, près d'elle!.....

On nous regarda beaucoup ce soir-là. Laquelle de nous deux était la plus belle? je l'ignore. Et, à cet égard, l'opinion de tous m'était indifférente, hormis celle d'un seul; ce qu'en pensait celui-là je voulais le savoir, et ce fut à mon tour de l'observer. On sait que lui-même se piquait, à bon droit, de pénétration; mais c'était une faculté que je possédais aussi de mon côté (c'en est une, pour le dire en passant, dont on prétend que les Siciliens et les Siciliennes sont rarement dépourvus). A cet égard, nous étions donc à deux de jeu: je connaissais chaque pli de son front, chaque mouvement de sa bouche, chaque altération passagère de ses traits expressifs et mobiles, et je mis autant d'art à l'étudier pendant cette soirée, où pour la première fois je pouvais, à son insu, les observer ensemble, qu'il savait en mettre lui-même à étudier les autres. Je le suivis des yeux, ainsi qu'elle, dans ce salon, tandis que, séparé de moi par la foule, il oubliait ma présence, et un phénomène semblable à celui de la double vue semblait faire retentir distinctement à mes oreilles chacune des paroles qu'ils se disaient à voix basse!... J'eus peine, en la quittant, à lui tendre la main: et le ressentiment brûlant qui s'alluma dans mon cœur, ce fut elle, en ce moment, et non pas lui qui en fut l'objet.

J'étais alors, sans doute, corrigée de quelques-uns de mes défauts, mais j'étais loin de l'être de tous. Je n'étais pas aussi frivole qu'on l'est d'ordinaire à mon âge; j'aimais les grandes et nobles choses, mais à côté de tout cela, j'étais impétueuse, volontaire et jalouse, et sans être occupée de ma figure, je l'étais de moi-même. Le bonheur qui m'appartenait par le plus indiscutable droit était menacé. Tous les moyens de le défendre me semblaient permis, et user pour cela d'adresse, de prudence ou de ménagements, eût presque ressemblé, à mes yeux, à un manque de franchise.

Il est rare, en général, que les prétextes ou même les excuses manquent pour se livrer à l'impulsion du moment; aussi je cédaï à la mienne, et, lorsque je me retrouvai seule avec Lorenzo, je rompis un long silence (dont il ne s'aperçut pas, ou ne voulut pas demander la cause) par une explosion violente, que je regrettai plus tard, mais que dans ce moment il ne me sembla pas possible de réprimer:

—J'ai voulu vous compire, Lorenzo, et je veux croire encore à votre sincérité, je mourrais si j'en doutais; mais je ne puis plus croire à la fausse et perfide amitié de cette femme... Mon cœur s'y refuse, mon âme tout entière se révolte contre elle... Dieu me le pardonne, Lorenzo: en vérité, je crois que je la hais, et il me semble que jamais je ne pourrai la revoir!...

Telles furent (et bien d'autres encore) les vives et incohérentes paroles qui s'échappèrent de mes lèvres et que Lorenzo écouta sans m'interrompre, les bras croisés, les sourcils froncés, l'œil froid, ironique, surpris.

Tandis que je le regardais, je sentais mon impétuosité s'éteindre et faire place à une intolérable douleur. Mon cœur se gonflait,

et j'aurais éclaté en sanglots, si une sorte de fierté ne m'eût empêchée de répondre par des larmes à la froideur glaciale de son sourire.

Il ne s'excusa point, ne chercha nullement à défendre celle que je venais d'attaquer ainsi, et ne me fit ni protestations ni reproches.

— Comme il vous plaira, *cara mia*, me dit-il avec une tranquillité qui me sembla mille fois plus cruelle que l'emportement, je ne m'efforcerai point de combattre le furieux accès de jalousie dont je vous vois saisie. Cédez-y à votre aise. . . Rien ne vous sera plus facile demain que de trouver un prétexte pour ne pas passer la soirée avec donna Faustina, et après-demain, ma belle Ginevra, poursuivit-il en me regardant avec une ironie plus marquée, vous semblez oublier que nous partons ensemble et que, très-probablement, vous ne la reverrez jamais. . . C'est là cependant une circonstance rassurante, et qui aurait pu suffire, il me semble, pour vous empêcher de me faire une scène aussi absurde que celle-ci.

Cette attitude et ce langage me déconcertèrent complètement : je n'éprouvais plus qu'une pénible confusion de mon emportement et un ardent désir de le réparer. . . et cependant la sensation que fait ressentir l'injustice bouillonnait encore dans mon cœur. . .

Je la réprimai peu à peu, et lorsque Lorenzo allait quitter la chambre, je lui dis à voix basse :

— Pardonnez-moi, j'ai été trop vive ; mais j'ai souffert plus que vous ne le pensez.

Il ne me répondit rien, et sa froideur me rendit de l'empire sur moi-même.

— Je n'ai point de prétexte à chercher pour éviter de rencontrer donna Faustina, poursuivis-je avec un sang-froid presque égal au sien ; madame de Kergy m'a invitée (ainsi que vous) à dîner et à passer la soirée chez elle demain.

— Fort bien ; allez-y, rien de mieux. Quant à moi, je ne vous y suivrai point : j'ai des affaires que mon départ m'oblige à terminer ; demain, je serai absent toute la matinée et ne rentrerai pas à temps pour vous accompagner.

Je savais par Lando de quelles affaires il s'agissait ; je savais qu'en effet, le lendemain Lorenzo devait régler les comptes trop sérieux et trop importants dont il m'avait parlé le dimanche précédent. Je me souvins même alors qu'il devait ensuite aller dîner avec Lando. . .

Ce n'était donc pas une excuse imaginaire que j'étais chargée de transmettre à madame de Kergy ; et cependant, lorsque je lui écrivis le billet qu'on a lu, ce fut d'une main tremblante et le cœur plus troublé qu'il ne l'avait jamais été de ma vie !

## XXII

Le jour suivant fut aussi triste qu'avait dû m'y préparer la soirée précédente. Jamais, encore, je n'avais été en proie à un pareil malaise, à une perplexité aussi grande.

Il est inutile de dire que, comme le dimanche précédent, j'allai seule à l'église, mais je n'y fus point calme et recueillie comme alors. Je me trouvais dans un état d'indocile mécontentement de tout et de tout le monde, sans m'en excepter moi-même, et cependant j'étais bien loin de cette humble disposition du cœur qui apaise les murmures, éteint les ressentiments et jette une lumière calme et sereine sur la route où l'on doit marcher. Je regrettais ma vivacité de la veille, parce que je m'apercevais qu'une autre conduite eût mieux secondé mes desirs. Je sentais, en un mot, que j'aurais pu être plus adroite, mais je ne songeai nullement que j'aurais pu être plus patiente. J'avais peine surtout à calmer l'irritation violente que me causait le souvenir de l'attitude de Lorenzo pendant tout cet entretien.

Je la comparais à celle qu'il avait eue le jour où, pour la première fois, il m'avait parlé d'elle. Dans ce moment, quelle tendresse pour moi ! quelle confiance ! quel respect même ! combien, tout en prononçant son nom, hélas ! avec émotion, il était pourtant manifeste que, lorsqu'il cherchait à réparer ses torts envers elle, il se sentait alors incapable d'en avoir envers moi ! Il n'y avait pas huit jours de cela, et hier, quelle froideur ! quelle dureté ! quelle implacable et glaciale ironie ! quel changement inouï d'expression et de langage ! Était-ce bien Lorenzo qui m'avait parlé ainsi ? était-ce bien lui qui avait jeté sur moi ce regard indifférent, presque dédaigneux ? . . .

Non, ce n'est plus lui : une fascination déjà subie reprenait son empire, et le charme fatal dont j'avais triomphé naguère redevenait puissant sur un cœur que j'étais, hélas ! trop faible pour garder, parce

qu'aucun sentiment plus élevé et plus profond que l'attrait ne le gardait avec moi !

J'ai dit que je ne chercherais pas à plonger dans l'âme de Faustina. Je dois cependant parler encore quelques instants d'elle, ne fût-ce que pour être indulgente envers celui qu'elle vint chercher ainsi, comme un ange des ténèbres, au sein de son légitime bonheur !

Elle l'avait aimé longtemps, je crois : aimé de la passion sans frein qui pouvait habiter dans un tel cœur. Mais elle croyait l'avenir à elle. Elle croyait s'être préparée, par deux années de vertu apparente, toute une vie de félicité. Déçue, blessée, désespérée, elle avait d'abord cédé peut-être seulement à un impétueux désir de le revoir, mais peut-être aussi à celui de se venger, en détruisant le bonheur qui avait trahi ses espérances.

Elle avait calculé sur l'étendue de sa puissance, et elle avait calculé juste. Mais pour se rapprocher de lui, j'étais d'abord nécessaire à son dessein, et elle avait joué avec un art consommé la scène de notre première rencontre : il fallait mesurer de près l'ennemie qu'elle voulait vaincre, il fallait sonder le cœur qu'elle voulait frapper. Hélas ! tout ce qui, dans ce cœur, avait une valeur digne d'être estimée, passait alors inaperçu pour lui, et il était facile de déprécier un trésor que n'appréciait pas celui qui en était le maître. Que me restait-il alors ? Quel avantage avais-je sur elle si, aux yeux de Lorenzo, je n'étais pas protégée par une barrière infranchissable et sainte respectée de lui-même ? Qu'était mon amour auprès de sa passion à elle ? Qu'était mon esprit auprès de celui qu'elle possédait ? ma beauté auprès du charme irrésistible qui m'avait fascinée moi-même ? ma jeunesse elle-même, enfin, auprès de tous les avantages que lui donnait sur moi une vanité sans scrupule ? En vérité, je le crois, il lui sembla, au premier abord, si facile de me vaincre, qu'elle en fut presque désarmée. Mais, je le crois aussi, elle vit bientôt en moi quelque chose de plus que tout ce qu'il lui était facile d'éclipser. Elle vit qu'avec le temps j'arriverais à exercer un ascendant contre lequel aucune force humaine ne pourrait lutter.

Elle vit que j'allumerais dans l'âme de Lorenzo une flamme qu'elle serait impuissante à éteindre, une flamme bien autre que celle dont elle ou moi nous pouvions être l'objet. Elle vit que je pouvais le conduire dans des régions où elle ne pourrait plus être ma rivale, et elle vit que je le voulais. Elle discerna le désir ardent, bien que confus, qui était dans mon cœur. Elle eut, en un mot, de son côté une intuition égale à celle que j'avais eue du mien. Elle comprit en moi le bien, comme en elle j'avais compris le mal, et elle le comprit pour le combattre comme la seule force qui eût rendu invulnérable celui qu'elle voulait vaincre. Elle se servit contre moi, ou plutôt, hélas ! contre lui, de toutes les armes qu'elle possédait — armes toujours meurtrières contre des cœurs désarmés. Et l'estime elle-même qu'elle avait su usurper jusque-là devint, à l'heure où son orgueil, où sa passion changèrent de calcul, un piège pour lui, un attrait perfide de plus, un mortel danger à ajouter aux autres. . .

Aujourd'hui, si je parle ainsi d'elle, ce n'est point pour satisfaire un ressentiment des longtemps éteint. Ce n'est point, non plus, pour atténuer les torts de Lorenzo envers Dieu et envers moi. C'est pour expliquer leur cause profonde, c'est pour rappeler, une fois de plus, que l'amour humain, fût-il le plus tendre, est un faible rempart de tout bonheur dont Dieu est absent. De même que l'honneur, fût-il le plus intraitable, est un faible garant de toute fidélité dont Dieu n'est point le lien, le témoin et le juge ! . . .

Je revis à peine Lorenzo quelques instants pendant la matinée : je m'aperçus bien qu'il s'efforçait de me faire oublier ce qui s'était passé entre nous la veille, mais je ne vis pas la moindre trace de regret. Il était évident, au contraire, qu'il se trouvait magnanime par rapport à moi, qu'il me pardonnait mes reproches, qu'il ne se préoccupait nullement du fait de les avoir mérités, et, qu'entre nous, les rôles étaient intervertis. Au surplus, je souffrais tant moi-même de la vivacité à laquelle je m'étais livrée, qu'il eût été bien facile d'appeler sur mes lèvres les paroles qui l'auraient réparée. Elles eussent été ma réponse au moindre mot de tendresse, mais il ne m'en adressa point. Avant deux heures, Lando vint le chercher et ils sortirent ensemble, me laissant le cœur lourd de tristesse. Je ne devais plus le revoir avant mon retour de l'hôtel de Kergy. Où passerait-il son temps d'ici-là ? . . . Serait-ce vraiment avec Lando ? et les affaires qu'ils avaient à régler ensemble étaient-elles réellement telles qu'il lui eût été impossible de venir passer avec moi cette dernière soirée ? . . . N'aurais-je pas

mieux fait mille fois de me taire, et puisque enfin ce jour était en effet le dernier, et que nous partions le lendemain, n'eût-il pas été plus sage de le passer moi-même tout entier avec lui . . . et même avec elle ? N'aurais-je pas commis une impardonnable folie en me livrant à cet accès imprudent de franchise et de colère ?

Cela était indubitable, mais il était trop tard pour le reconnaître : le sort en était jeté. Lorenzo était parti ! Je passai l'après-midi de ce dimanche comme celle du dimanche précédent, à l'église. J'y fus suivie de tout le train de mes pensées, et je n'eus pas, cette fois, l'énergie voulue pour les faire taire. Je me complus, au contraire, à les poursuivre, et je fus distraite, sans m'efforcer de ne pas l'être. Enfin, l'un des jours de ma vie où j'avais le plus besoin de lumière, d'appui et de courage, je négligeai de recourir à la source où j'aurais pu les puiser, et je rentrai chez moi sans avoir prié.

Deux heures après, j'étais à l'hôtel de Kergy, dans ce même salon où, huit jours auparavant, j'avais éprouvé une si vive émotion et conclu de si belles espérances ! Grand Dieu ! quel contraste entre mes pensées d'alors et celles d'aujourd'hui ! Il me semblait que j'avais vécu autant d'années qu'il y avait de jours écoulés depuis ce jour ! . . .

Dès que je parus, madame de Kergy vint au-devant de moi, et lorsqu'elle m'eût regardé, je vis bien qu'elle s'apercevait de l'altération de mes traits. Je ne savais pas feindre, et elle était trop expérimentée pour ne pas comprendre que, depuis la veille, il m'était survenu quelque souffrance ou quelque chagrin. Elle ne m'interrogea pas cependant ; elle me fit, au contraire, le bien de me parler d'autre chose que de moi-même. Et bientôt, comme cela m'était déjà souvent arrivé près d'elle, je sentis s'effacer peu à peu toutes mes pénibles et récentes impressions, et encore une fois, et comme par enchantement, de même que lorsqu'on passe d'un climat à un autre, l'air changea autour de moi.

La réunion était intime et peu nombreuse : Diane, plus jolie encore que de coutume, et gaie à me faire envie, était heureuse de me voir, sans songer à observer sur mon front un nuage qu'elle eût d'ailleurs été tout à fait incapable d'interpréter. Elle se hâta de me nommer les différents convives déjà réunis.

— Ce sont nos amis, dit-elle, car ma mère a dit que vous veniez aujourd'hui vous reposer chez elle du grand monde.

Madame de Kergy me les présenta tour à tour, et parmi les noms que j'entendis prononcer ainsi, plusieurs étaient des noms célèbres, et je regardai ceux qui les portaient avec l'intérêt que la renommée ajoute à une première rencontre. Mais parmi les assistants, je m'étonnais de ne point apercevoir le frère de Diane, et je commençais à me demander si je ne le rencontrerais plus jamais, lorsque, au moment où nous allions nous mettre à table, Gilbert parut.

Il fit ses excuses d'être en retard, puis il me salua de loin, et il semblait oublier que c'était à lui à me conduire à table, lorsque sa mère l'appela. Alors il eut l'air de revenir à lui et il m'offrit son bras avec quelque confusion quoique sans gaucherie. Mais lorsqu'il m'eût placée près de lui, il demeura encore quelques instants sans me parler et s'adressa d'abord aux autres convives plutôt qu'à moi. Je vis qu'il éprouvait je ne sais quel embarras, et j'en fus embarrassée moi-même, car c'est là une impression contagieuse. Il recouvra bientôt son aisance accoutumée, et lorsqu'il m'adressa la parole, ce fut avec une simplicité qui me mit, de mon côté, complètement à l'aise. Sa conversation me surprit et me plut, et je sentis que, moi aussi, je causais avec lui mieux qu'avec tout autre. Il ne disait rien de banal, et surtout, en fait

de banalités, s'abstenait de tout ce qui eût ressemblé à un compliment direct ou détourné, ou même de tout sujet qui lui eût donné lieu de parler de moi ou de lui-même. Les femmes aiment tant, d'ordinaire, le jargon qui leur manifeste l'effet qu'elles font, qu'il n'était point étonnant qu'on l'eût sans cesse employé avec moi, comme avec tout autre. Mais autant ce jargon me déplaisait et m'embarrassait, autant je me sentais maintenant satisfaite du langage nouveau qui m'était adressé et qui semblait me relever à mes propres yeux. Au surplus, il ne cherchait point à absorber mon attention, car il me pulvait de manière à permettre aux autres de prendre part à notre conversation.

Bientôt, en effet, elle devint générale, et je me tus pour l'écouter. J'eus alors la jouissance, nouvelle pour moi, d'assister à cette espèce de jeu où s'échangent les opinions et les idées, où la plaisanterie se mêle au sérieux, et où l'on sent son propre esprit se réveiller au choc brillant de celui des autres. Gilbert n'était pas le seul, dans ce cercle, qui sût fixer l'attention sans la fatiguer, et provoquer, non par des médisances, mais par une gaieté de bon aloi, ce rire cordial et franc qui ne blesse ni les absents ni les présents.

Ce qui me frappa ensuite, chez un homme dont j'avais pu apprécier l'éloquence et dont l'opinion avait du poids auprès de tous, ce fut l'intérêt et presque la déférence avec lesquels il cherchait à bien saisir celle des autres. On aurait, en vérité, pu dire de lui qu'il écoutait encore mieux qu'il ne parlait ! Enfin, pendant toute la durée de ce dîner et de la soirée qui le suivit, je pus comprendre ce que signifiait le mot *conversation* dans le pays où elle a pris naissance, dans la société qui l'a formée, et dans la langue qui en est l'instrument le plus fin, le plus parfait et le plus universel.

En dépit de moi-même, je sentis graduellement s'évanouir ma tristesse, et mon rire vint plus d'une fois se joindre franchement à celui des autres. Je vis alors que madame de Kergy le remarquait avec plaisir et qu'un bienveillant sourire ajoutait encore à la douceur habituelle de son regard.

MME. AUGUSTUS CRAVEN.  
(A continuer.)

## ACTE DE FAILLITE DE 1869.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC } DANS LA  
District et Cité de } COUR SUPERIEURE.  
Montréal. }  
DANS L'AFFAIRE DE GEORGES E. DESBARATS, }  
FAILLI. }  
JEUDI, le vingtième jour de Mai prochain, le }  
soussigné demandera à la dite cour une décharge }  
en vertu du dit acte. }  
Montréal, 10 Avril 1875. }  
GEORGES E. DESBARATS, }  
Par MOUSSEAU, CHAPLEAU & ARCHAMBAULT, }  
6-15-5-98 } Ses Procureurs ad litem.

## UN ENTRE MILLE !

CONSOMPTION GUERIE. — Alors que la mort du pauvre CONSUMPTIF était attendue d'heure en heure, tous les remèdes étant restés sans résultat, le hasard fit trouver au Dr. H. James un remède au moyen duquel il guérit son unique enfant avec une préparation de *Cannabis Indica*. Il donne aujourd'hui la recette de cette préparation moyennant deux estampilles, pour payer les frais de port. Il n'existe aucun symptôme de Consommation — Transpiration Nocturne, Irritation Nerveuse, expectoration difficile, Douleurs Aiguës dans les Pouxons, Nausées de l'Estomac, Inaction des Intestins, Affaiblissement Musculaire — qu'elle ne détruise radicalement. Adressez : CRADDOCK & CO., 1032, Race St., Philadelphia, donnant le nom de ce journal. — 6-11-13-93

## O. FRECHETTE,

LIBRAIRE-EDITEUR,  
CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, N. V., QUEBEC.

On trouvera dans la Librairie de M. OVIDE FRECHETTE un choix complet de livres d'Eglise très-élégamment reliés avec agrafes et coins imitant parfaitement l'or et l'argent, objets de piété en général. Fantaisies pour étagères, Statuettes d'un fin irréprochable, Gravures fines, Chronos Variés, Albums pour Photographies, Fournitures de Bureaux, Papeterie fine, Boîtes de Mathématiques, de Couleurs, Plumes et Porte-Plumes d'or et d'ivoire, etc., etc. Mr. O. FRECHETTE tient aussi les livres Classiques, la Littérature des meilleurs Auteurs Français et Anglais. Les amateurs du beau, sont instamment priés de venir visiter cet établissement. 5-49-52-4

## LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT, - - - \$6,000,000.00

Comptant plus de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations s'élèvent à près d'un Million de Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

## BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées d'une manière équitable et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS : — J. F. SINCENNES, Président. JOHN OSTELL, Vice-Président.

ANDREW WILSON, M. C. MULLARKY, J. R. THIBAUDEAU, L. A. BOYER, M. P.,

W. F. KAY, HORACE AYLWIN, ANDREW ROBERTSON.

Gérant Général, ALFRED PERRY. Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON.

Gérant du Département de la Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS : — BANQUE DE MONTREAL BANQUE DU PEUPLE.